S
417
M42B38

BÉCUS

MATHIEU DE DOMBASLE

A 001 102 979 0
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

MATHIEU

DE

DOMBASLE

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

ÉDOUARD BECUS

AGRICULTEUR

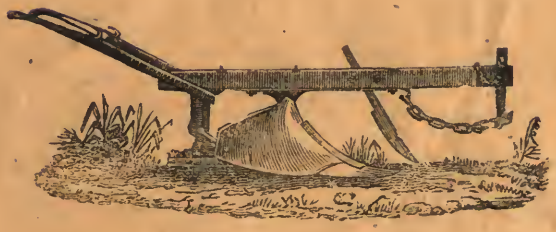

PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE
DE LA MAISON RUSTIQUE
26, RUE JACOB, 26

Mme Ve BOUCHARD-HUZARD
LIBRAIRE
5, RUE DE L'ÉPERON, 5

NANCY

ED. ANDRÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE SAINT-DIZIER, 67

—

1874

Hommage de l'auteur
à Monsieur Gigot 234
de Montbr. à Moselle.

35.00
462-538

Digitized by the Internet Archive
in 2007 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/mathieudedombasl00becuiala

MATHIEU DE DOMBASLE

MATHIEU

DE

DOMBASLE

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

ÉDOUARD BÉCUS

Agriculteur,
Membre de la Société centrale d'Agriculture de Nancy,
Correspondant de plusieurs Sociétés d'Agriculture de France.

PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE
DE LA MAISON RUSTIQUE
26, RUE JACOB, 26

M^me^ V^e^ BOUCHARD-HUZARD
LIBRAIRE
5, RUE DE L'ÉPERON, 5

NANCY

ED. ANDRÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE SAINT-DIZIER, 67

1874

Imprimerie Nancéienne, 3, faubourg Stanislas.

S
417
M42B38

DÉDIÉ

A MONSIEUR EUGÈNE TISSERAND,

Officier de la Légion d'honneur, Inspecteur général
Attaché au Ministère de l'Agriculture
& du Commerce.

3025779

PRÉFACE

On a prononcé de nombreux discours sur la tombe de M. Mathieu de Dombasle, l'homme éminent trop tôt enlevé à la science et à l'agriculture ; mais on n'a pas encore écrit sa biographie, ni énuméré les ouvrages qu'il a publiés sur la chimie et l'art agricole. Aussi bien des cultivateurs ignorent-ils les grands et utiles travaux qu'il a exécutés pendant sa trop courte existence.

M. Eugène Tisserand, Inspecteur général, attaché au ministère de l'agriculture et du commerce, a bien voulu prendre connaissance d'une statistique agricole de l'arrondissement de Nancy, que nous avons publiée l'an dernier, et nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous remercier de notre envoi, en nous témoignant, toutefois, le regret de ne pas avoir trouvé, dans notre ouvrage, une *notice biographique* sur l'agronome distingué qui est né au milieu de nos cultivateurs lorrains et qui en fut le chef éclairé.

Voici la lettre de M. l'Inspecteur général :

« J'aurais aimé lire une ou deux pages sur l'Apôtre » de l'agriculture, sur Mathieu de Dombasle ; j'es-

» père que, dans une nouvelle édition, la statistique » rendra à l'illustre agronome l'hommage qui lui est » dû.

» Excusez-moi de vous faire cette petite critique ; » mais, que voulez-vous ? Enfant de la Lorraine moi- » même, je tiens à nos célébrités, et je place la figure » de Mathieu de Dombasle parmi les plus grandes de » l'époque.

» En résumé, j'ai lu avec plaisir et profit votre » œuvre, et je vous fais, sur ce travail consciencieux, » mes compliments.

» Agréez, Monsieur, etc.

» Eugène TISSERAND. »

La proposition est flatteuse, sans doute, mais comment la mettre à exécution ? L'anecdote est grave, et notre plume sera-t-elle à la hauteur d'un tel sujet?

Nous nous rendons cependant à l'invitation de M. l'Inspecteur général, et nous demandons à nos lecteurs la permission de retracer, avec la plus grande simplicité, ce que nous avons recueilli sur la vie et les travaux de M. de Dombasle (1).

Nous serions heureux si ce petit travail était lu souvent par nos cultivateurs, afin de leur faire comprendre qu'ils ne doivent pas ensevelir dans un éternel oubli, les sages préceptes de l'homme éminent

(1) Nous avons eu l'honneur de connaître personnellement M. de Dombasle et de lui rendre visite à Nancy en 1820 et à Roville de 1830 à 1838.

qui fut le père de l'agriculture. Nous rappellerons ainsi, à l'honneur de sa mémoire, cette médaille commémorative qui doit être remise tous les ans aux lauréats des Comices agricoles.

Nous grouperons ici tout ce qui, en certaines circonstances, a frappé notre admiration et a été dit de l'illustre agronome de Roville ; car, en rappelant sa gloire, et en faisant l'énumération complète de ses travaux utiles à la société en général, nous accomplissons une tâche laborieuse et difficile, mais c'est le moyen d'atteindre notre but, puisque nous désirons que tous les cultivateurs connaissent ses écrits et qu'ils conservent son souvenir de père en fils aussi longtemps que dureront le bronze et le granit élevés en son honneur. C'est ainsi que nous voulons rappeler des souvenirs que nous croyons impérissables.

EDOUARD BÉCUS.

MATHIEU DE DOMBASLE

Il sera pour la postérité la personnification du progrès agricole en France, comme Arthur Yung et Thaër le seront toujours pour l'Angleterre et l'Allemagne. (Fawtier.)

CHAPITRE I

SA NAISSANCE, SA JEUNESSE (1777-1803).

Le 26 février 1777, dans un hôtel de la rue Stanislas, n° 66, à Nancy (1), en face de l'ancienne place

(1) La maison où est né M. Mathieu de Dombasle, est celle que possède aujourd'hui M. Colin Saint-Michel, rue Stanislas, 66.

Elle a été acquise par M. Joseph-Antoine Mathieu de Dombasle père, et Mademoiselle Marie-Marthe-Charlotte Le Febvre son épouse, sur M. Joseph-Alexandre Arnauld de Praneuf, lieutenant au régiment de Schomberg dragons, et dame Anne Hoffmann, son épouse, suivant contrat passé devant Me Pierson, notaire à Nancy, le 25 novembre 1776. M. et Madame de Dombasle ont été mis en possession réelle de l'immeuble, suivant lettres patentes délivrées par l'écuyer du roi, conseiller au baillage royal de Nancy, le 24 février 1777.

M. Charles Colin, alors négociant en cette ville, père du propriétaire actuel, fit l'acquisition de cet hôtel sur M. Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle fils, Mesdames de Lalance, ses sœurs, et sur M. Charles-François Mathieu de Dombasle, ancien officier de cavalerie, comme héritier de M. Joseph-Antoine Mathieu de Dombasle, ancien grand-maître des eaux et forêts de Lorraine, décédé à Nancy le 25 novembre 1817, suivant contrat passé devant Marchal, notaire à Nancy, le 4 août 1817.

Il est à remarquer que lors de la vente par M. de Praneuf à M. de Dombasle père, la rue dans laquelle est située cette maison, s'appelait rue de l'Esplanade en face de la place de Grève : lors de la vente à M. Charles Colin, elle avait changé de nom, elle s'appelait rue Stanislas, et la place en face, place Saint-Louis.

de Grève, naquit Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle, sous un astre des plus lumineux, qui devait avoir une influence considérable sur les destinées de l'homme célèbre dont les leçons ont opéré une révolution radicale dans le monde agricole (1).

Le savant et modeste agronome qui a voué sa fortune, ses veilles et toute son existence à l'agriculture, mourut dans sa ville natale le 27 décembre 1843, après avoir dirigé l'établissement de Roville pendant vingt ans : du 1er mars 1823 au 1er mars 1843, et transporté à Nancy sa grande fabrique d'instruments de culture, continuée par M. de Meixmoron-Dombasle, son gendre, après son décès ; et aujourd'hui par M. de Meixmoron Mathieu de Dombasle fils, qui a trouvé dans cette industrie les plus grands avantages et les plus beaux succès.

(1) *Extrait du registre des actes de l'état civil de la paroisse Saint-Roch de Nancy.*

Christophe-Joseph-Alexandre, fils légitime de Joseph-Antoine Mathieu, écuyer, seigneur du vicomté de Dombasle et de Madame Marie-Marthe-Charlotte Le Febvre, est né le 26 février 1777, à 7 heures du matin. A été baptisé le même jour en la paroisse Saint-Roch ; il a eu pour parrain Messire Christophe-Michel Le Febvre, chevalier, seigneur de Montjoye, conseiller du roi, président de la Chambre des comptes, cour et aides et monnoyes de Lorraine, son ayeul maternel ; et pour marraine, Jeanne-Françoise-Catherine Mathieu, épouse de M. Vallet, écuyer, seigneur de Brin, sa tante maternelle, lesquels ont signé.

Signé : RAGOT,
Curé de Saint-Roch.

TABLEAU

MATHIEU (Nicolas)

Né à Nancy en 1689, où il est décédé en 1756; a épousé Anne-Catherine PLASSIARD, de Dieuze, où elle était née le 28 mai 1704.

Annobli en 1724. Trésorier de l'hôtel de Lorraine en 1721 ; receveur général en 1737, puis Grand'Maître des Eaux et Forêts.

Sont issus de cette union 6 enfants :

1. MATHIEU (Joseph-Antoine, l'aîné)

Devenu seigneur du vicomté de Dombasle par suite de l'acquisition qu'il fit de cette terre ; épousa Marie-Marthe-Charlotte de MONTJOYE, de Villers ; veuf en 1791 ; il est mort à Nancy le 25 novembre 1816, laissant cinq enfants de son mariage.

2. MATHIEU (Jeanne-Françoise)

Épouse de messir Jean-Baptiste VALLET, seigneur de Brin.

3. MATHIEU (Catherine)

Épouse de M. VIGNERON, Président à la Cour de Lorraine.

4. MATHIEU (Jeanne-Françoise-Catherine)

Religieuse aux Dames du Refuge.

5. MATHIEU (Suzanne)

Célibataire.

6. MATHIEU (Scolastique)

Célibataire.

Sont nés du mariage de Joseph-Antoine av
Mlle Marie-Marthe-Charlotte de MONTJOYE :

1. MATHIEU DE DOMBASLE
(Christophe-Joseph-Alexandre)

Né le 26 février 1777; marié le 31 janvier 180
à Dlle Françoise-Julie HUYN, veuf le 6 août 1807
décédé à Nancy le 27 décembre 1843.

FONDATEUR DE ROVILLE.

2. MATHIEU DE DOMBASLE
(Marie-Charlotte)

Née en 1778, devenue l'épouse de M. de LA
LANCE (Nicolas-Joseph-Louis), de Crévic, le 2
thermidor an VI ; décédée en 1862.

3. MATHIEU DE DOMBASLE
(Marie-Anne-Thérèse)

Née en 1781, devenue l'épouse de M. de LA
LANCE (Joseph-Gabriel-Henry), de Lunéville,
8 thermidor an IX; décédée en 1820.

4. MATHIEU DE DOMBASLE
(Charles-François)

Né en 1782; officier de cavalerie ; épousa Dl
Glogindе BERTIER, de Roville ; décédé en 186
Il créa le grand domaine de Dombasle-sur-Seille.

5. MATHIEU DE DOMBASLE
(Joseph-Antoine)

Né en 1779; épousa Mlle Gabrielle-Céli
BERTIER, de Roville ; agronome, créateur
Brabois ; est décédé en 1835.

NÉALOGIQUE

De l'union de M. Christophe-Joseph-Alexandre ATHIEU DE DOMBASLE avec Mlle Françoise-ulie HUYN, sont nés :

MATHIEU DE DOMBASLE
(Joseph-Antoine-Léon)

é à Nancy le 10 frimaire an XII; décédé agronome, libataire, à Port-sur-Seille, le 16 janvier 1838.

MATHIEU DE DOMBASLE
(Marie-Charlotte)

Née le 21 nivôse an XIII, épousa en premières oces, le 23 août 1826, M. BUSCO, Louis-Barthélémy), agronome, décédé au Caire le 19 mars 835.

Un seul enfant naquit de cette union : Dlle Charotte-Félicie-Cornélie BUSCO, devenue épouse 17 juin 1848, de M. Pierre-Estève-Puissant SUZAINNECOURT, directeur du Pénitencier de entilly. Madame est décédée le 13 septembre 1871 M. le comte de Suzainnecourt le 27 même mois.

M. et Mme de SUZAINNECOURT, ont laissé deux rphelins de leur union : Marie-Edme-Georges-uissant et Charles-Marie-Paul-Puissant de UZAINNECOURT, arrière petits-fils de MATHIEU E DOMBASLE.

ARMOIRIES DE LA MAISON

MATHIEU DE DOMBASLE

Madame Marie-Charlotte MATHIEU DE DOMBASLE, veuve de M. BUSCO, est devenue l'épouse en secondes noces, à Roville, le 4 janvier 1857, de M. de MEIXMORON (Jean-Baptiste-Charles-Vaillant). Veuve une seconde fois le 31 juillet 1860, elle est décédée à Nancy le 21 octobre 1871.

De ce second mariage, deux fils naquirent : un seul a survécu à ses parents, c'est M. de MEIXMORON MATHIEU DE DOMBASLE (Léon-Charles-Bénigne), né à Roville le 10 novembre 1839, petit-fils du célèbre MATHIEU DE DOMBASLE, directeur de la fabrique d'instruments d'agriculture fondée par son aïeul.

ÉCUSSON DE LA MAISON

VAILLANT DE MEIXMORON

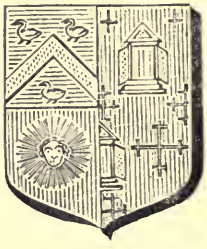

NOTE NOBILIAIRE

DE DOM AMBROISE PELLETIER

Mathieu Nicolas, d'une honorable famille de la ville de Nancy, fut annobli par lettres données à Lunéville le 8 décembre 1724, contenant :

Que dès sa jeunesse, il s'est adonné à l'étude des belles-lettres et ensuite s'est jeté dans les affaires de finances et y a travaillé avec succès ez bureaux des recettes générales, pendant 15 ans ; ce qui aurait porté S. A. R. à lui confier l'un des offices de conseiller-Trésorier de l'Hôtel, et en 1721, à lui accorder la commission de receveur général des finances.

(ARMOIRIES.) Porte de gueules à la face d'argent, chargée d'un lion léopardé et couronnée de gueules et accompagnée de trois têtes de léopards harnachées d'or, deux en chef et une en pointe et pour cimier le lion de l'écu, issant d'un armet, morné, orné de son bourlet et lambrequin aux métaux et couleurs du dit écu.

Fol. 71. Vers, registré 1724, 1725.

Pour établir le recensement des ancêtres du savant agronome dont nous cherchons à esquisser l'histoire, et à exposer l'arbre généalogique que nous

retracerons ci-après, nous disons d'abord que Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle, fut le petit-fils de Nicolas Mathieu, né en 1689, marié à Mlle Catherine Plassiard de Dieuze.

Anobli en 1724, il occupa successivement les fonctions de trésorier de l'Hôtel de Lorraine en 1721, de receveur général en 1737, de grand-maître des eaux et forêts du duché de Lorraine jusqu'à son décès arrivé en 1756.

Nicolas Mathieu a laissé six enfants dont l'aîné, Joseph Antoine, obtint à sa majorité l'héritage de son père et sa charge de grand-maître des eaux et forêts. Il fit l'acquisition de la terre de Dombasle. et il ajouta à son nom patronymique celui de Dombasle, puisqu'il était devenu le seigneur de cette localité par le fait de son acquisition.

Ce Mathieu de Dombasle a épousé en 1776, le 21 mai, Mlle Marie-Marthe-Charlotte Le Febvre de Montjoye, fille du conseiller du roy ; elle mourut en 1791, laissant cinq enfants, savoir :

Mathieu de Dombasle (Christophe-Joseph-Alexandre), né le 26 février 1777. L'agronome lorrain.

Mathieu de Dombasle (Marie-Charlotte), devenue l'épouse de M. de Lalance (Nicolas-Joseph-Louis) de Crévic, le XXII thermidor an VI.

Mathieu de Dombasle (Marie-Anne-Thérèse), qui épousa, le VIII thermidor en IX, M. de Lalance (Joseph-Gabriel-Henri), de Lunéville.

Mathieu de Dombasle (Charles-François), officier de cavalerie, demeurant à Nancy, qui épousa Mlle Glocinde Bertier.

Mathieu de Dombasle (Joseph-Antoine), propriétaire, époux de Gabrielle-Céline Bertier.

Christophe-Joseph-Alexandre, le fils aîné, a épousé le 31 janvier 1803, Françoise-Julie Huyn, fille de M. Jacques-Dominique Huyn, général en retraite, et de dame Raimonde-Euphrasie Gauthier de Gigneville, son épouse.

Mme Alexandre-Mathieu de Dombasle est décédée à Nancy, le 6 août 1807, laissant deux enfants, savoir :

Joseph-Antoine-Léon Mathieu de Dombasle, agronome, né à Nancy, le 10 frimaire an XII, décédé célibataire à Port-sur-Seille en 1836.

Et Mlle Marie-Charlotte Mathieu de Dombasle, qui est devenue l'épouse en premières noces de M. Busco et en deuxièmes noces de M. de Meixmoron.

Mlle Mathieu de Dombasle, fut mariée en 1826 à M. Amédé-Louis-Barthelemy Busco, agronome, qui est décédé au Caire le 19 mars 1835.

Laissant une fille unique, nommée Charlotte-Félicie-Cornélie Busco, qui épousa le 17 juin 1848 M. Pierre-Estève Puissant de Suzainnecourt, directeur du Pénitencier de Gentilly près de Nancy.

M. et Mme de Suzainnecourt ont été subitement enlevés par une maladie épidémique pendant le mois de septembre 1871. Madame est décédée le 13 et

Monsieur le 27, M. et Mme DE SUZAINNECOURT ont laissé de leur mariage deux fils. Marie-Edme-Georges PUISSANT et Charles-Marie-Paul PUISSANT DE SUZAINNECOURT, mineurs, ayant pour tuteur M. le comte DE SUZAINNECOURT, leur oncle paternel, et pour subrogé-tuteur M. DE MEIXMORON MATHIEU DE DOMBASLE directeur de la fabrique d'instruments aratoires fondée par son aïeul, oncle maternel des mineurs.

Mlle MATHIEU DE DOMBASLE, veuve de M. BUSCO, décédé au Caire le 19 mars 1835, a épousé en secondes noces, à Roville, le 4 janvier 1837, M. Jean-Baptiste-Charles VAILLANT DE MEIXMORON qui a été autorisé à ajouter à son nom de famille celui de Dombasle.

M. DE MEIXMORON-DOMBASLE est décédé à Nancy le 31 juillet 1860, laissant de son mariage avec Mlle MATHIEU DE DOMBASLE, un seul fils, M. DE MEIXMORON MATHIEU DE DOMBASLE (Léon-Charles-Benigne), petit-fils de l'illustre agronome et son successeur dans la direction de la fabrique d'instruments aratoires qu'il a fondée à Nancy.

Mme DE MEIXMORON DOMBASLE, frappée cruellement par la perte de son époux et de ses deux enfants M. et Mme DE SUZAINNECOURT, s'est éteinte à Nancy, le 21 octobre 1871.

M. DE MEIXMORON MATHIEU DE DOMBASLE, fils, est donc aujourd'hui le seul représentant de MATHIEU DE DOMBASLE.

Nous continuons notre biographie, après avoir

donné ces notes préliminaires que nous avons jugées intéressantes.

La révolution compromit les intérêts de M. Mathieu de Dombasle père ; il perdit sa place de grand-maître des eaux et forêts ; mais la vie paisible et modeste qu'il menait, fit qu'il ne fut pas inquiété : il n'émigra pas ; il se tenait étranger aux événements politiques de cette époque. Il se livrait entièrement à la douleur que lui causait la mort de son épouse, Marie-Marthe-Charlotte Le Febvre de Montjoye.

L'aîné des trois fils de Mathieu de Dombasle devait être le fondateur de Roville.

Alexandre Mathieu de Dombasle était très-jeune quand éclata la Révolution française. Aussi on ne tarda pas à l'envoyer dans un collége ; à peine avait-il dix ans qu'il fut placé chez les Bénédictins de Metz ; mais bientôt cet établissement fut fermé et l'on décréta la suppression de tous les ordres religieux ; le jeune homme a été contraint d'abandonner le collége et de rentrer chez ses parents.

Bien que M. Mathieu de Dombasle père fût resté jusqu'alors dans une complète tranquillité et qu'il ne fût pas en butte à des persécutions directes, il jugea prudent de faire comme ses concitoyens en donnant quelques marques d'amour de la patrie, il envoya donc son fils à l'armée du Rhin comme comptable dans le train des équipages militaires ; le jeune

Dombasle est rentré dans ses foyers, six mois après, sans avoir pris part à aucune campagne; mais Robespierre avait succombé et avec lui avaient disparu tous soupçons sur la conduite des nobles et des suspects.

C'est par erreur que l'on a dit que M. de Dombasle avait suivi la carrière des armes ; on a probablement confondu M. Alexandre de Dombasle avec M. Charles de Dombasle, son frère, qui a été un brillant capitaine de cavalerie ; mais notre futur agronome n'a jamais été soldat, il n'a servi que comme employé dans l'administration des convois ; ce service n'avait pas encore l'organisation militaire qui lui a été donnée depuis.

Le jeune Mathieu de Dombasle, doué des dispositions intellectuelles les plus heureuses, se trouvait privé, à sa treizième année, comme tous les jeunes gens de son âge, des ressources d'un bon enseignement et surtout d'un enseignement public : il s'était formé, pour ainsi dire, de lui-même uniquement par l'étude et la méditation. Dès ce moment il manifesta un grand désir de s'appliquer à la chimie ; c'est alors qu'il suivit pendant un certain temps les dernières leçons du savant Nicolas, professeur à l'Université de Nancy. Après la nomination de ce professeur à l'école centrale, M. de Dombasle devint l'élève de M. de Haldat.

M. de Dombasle suivit toujours avec beaucoup de

zèle les leçons de son maître ; il s'appliqua surtout aux découvertes récentes de Lavoisier, si malheureusement enlevé à la société par la hache révolutionnaire : il se serait certainement distingué dans la chimie, s'il s'était uniquement occupé de cette science.

Jusqu'en 1800 ou 1801, toutes les bonnes dispositions de ce jeune homme et les riches facultés de cette grande intelligence, restèrent sans occupation profitable ; doué d'une nature ardente et enclin à suivre l'exemple donné par les hommes de cette époque, il eût pu se laisser séduire par la vie des plaisirs, si un grave événement n'était venu le rappeler aux études sérieuses.

Profitant d'un moment de paix, après le traité de Lunéville, il fit le voyage de Paris où, à son arrivée, il fut atteint de la petite vérole. Après cette affreuse maladie, il eut le visage marqué de taches nombreuses mais peu profondes. Sa santé paraissait être altérée pour toujours; sa vue surtout était fort affaiblie.

Cette épreuve affligea profondément M. de Dombasle, il devint taciturne et évita le monde ; son goût prononcé pour l'étude lui fit toutefois trouver une agréable consolation dans la méditation et le travail. Quelques écrivains ont pensé que c'est à cette cruelle maladie que nous devons rapporter son inclination pour la vie des champs, et qu'elle a été la cause déterminante de ses occupations agricoles; il est bien certain que cette existence champêtre a for-

tifié cette constitution maladive et lui a permis de s'acquitter des nombreuses occupations dont tous autres hommes auraient été accablés. Quelque temps après cette terrible épreuve, le jeune de Dombasle faillit être victime d'un autre accident. Dans une promenade qu'il faisait en voiture, il fut renversé par l'effet d'un choc violent et les roues lui passèrent sur les jambes ; il reçut une blessure qui occasionna un raccourcissement de la jambe. Ces atteintes, successivement portées à sa constitution, achevèrent sur ce jeune homme ce que les souffrances avaient commencé ; son estomac fut menacé d'une gastralgie violente ; l'altération de sa santé le rendit morose et chagrin.

Ce fut après ces deux événements malheureux que M. de Dombasle mit dans ses études une persévérance qui ne se démentit plus, et l'on a raison de croire que la petite vérole et cet accident de voiture, nous ont valu l'un des plus grands agronomes de l'Europe.

CHAPITRE II

SON MARIAGE, SON VEUVAGE (1803-1810).

Pour adoucir et dissiper ses peines et ses préoccupations, M. Mathieu de Dombasle père désirait marier son fils ; il lui proposa la fille d'un ami, et le 10 pluviôse an XI (1803), il épousa Mlle Françoise-Julie Huyn, fille de M. Jacques-Dominique Huyn, ancien maréchal de camp, et de dame Raimonde-Euphrasie Gauthier de Gigneville, son épouse. Cette union fut de courte durée, et après avoir donné à son mari un fils, M. Joseph-Antoine-Léon de Dombasle, né le 10 frimaire an XII (2 décembre 1804), et une fille, Mlle Marie-Charlotte de Dombasle, née le 21 nivôse an XIII (12 janvier 1806), Mme de Dombasle, la mère, mourut le 6 août 1807, à Villers-les-Nancy, au domicile de M. Mathieu de Dombasle père.

Quelle fatalité ! aux chagrins du passé devait se joindre cette amère douleur.

Pendant l'existence de son épouse, M. de Dombasle avait poursuivi des études nombreuses et réuni

une foule d'observations ; il voulut étudier quelques langues étrangères et s'appliqua aux sciences physiques et naturelles ; il s'occupait avec zèle de chimie agricole. C'est en lisant les livres anglais et allemands, qui traitent de l'agriculture, que s'est éveillé en lui un désir ardent pour l'entreprise et l'établissement d'une industrie agricole. Il eut à consulter ses maîtres en chimie, ses amis et ses compatriotes dont les noms sont restés chers à notre cité de Nancy : les savants Braconnot et de Haldat, fortifièrent et encouragèrent les résolutions de leur disciple.

Nous voilà arrivés à l'année 1810. M. de Dombasle est âgé de 33 ans, il est dans la force de l'âge. C'est à ce moment que commence pour lui la vie active et qu'il prépare, dans son esprit, des succès durables à la branche la plus importante de la production française ; car, depuis trois ans, il a étudié les moyens de faire sortir notre agriculture de l'état d'infériorité dans lequel elle se trouve. Il a bientôt reconnu que l'industrie agricole est ce qui lui manque, et qu'il est indispensable qu'elle s'initie aux affaires commerciales par rapport à la production des matières premières que fournit le sol.

M. de Dombasle n'a donc travaillé que dans ce but : en établissant une sucrerie de betteraves à la porte de Nancy, il a voulu donner l'exemple d'une exploitation à la fois agricole et industrielle. S'il a

souvent, à ce sujet, cité des exemples de l'agriculture anglaise, c'est que dans sa pensée, pour agir avec prudence et sagesse, on doit autant que possible faire profit des bons exemples, de quelque part qu'ils nous viennent.

ÉTABLISSEMENT A MONPLAISIR

D'UNE

SUCRERIE DE BETTERAVES

CHAPITRE III

(1810-1820).

Tant de malheurs survenus dans un si court intervalle avaient jeté, sur l'existence de M. Mathieu de Dombasle, comme un voile de deuil qui semblait devoir couvrir tout son avenir. Bien des personnes auraient succombé sous ces coups de l'adversité : eh bien ! ces épreuves, contre lesquelles notre savant a énergiquement résisté, furent, pour lui au contraire l'occasion de s'occuper plus assidûment des sciences physiques et naturelles, pour lesquelles il avait toujours eu beaucoup de goût. Il s'appliqua à la chimie agricole et à l'agriculture ; mais bientôt la théorie ne suffit plus à son besoin

d'action ; la guerre entreprise contre l'Angleterre, et le blocus continental, lui suggérèrent la pensée d'appliquer ses connaissances à une industrie quelconque. Celle de la fabrication du sucre lui parut la plus favorable, puisqu'alors le prix de ce produit était exorbitant, considéré déjà à cette époque comme une substance alimentaire d'un usage indispensable dans tous les ménages.

M. de Dombasle connaissait les essais tentés infructueusement par Olivier de Serre dès 1605 ; il savait qu'il avait réussi à produire des jus de betteraves semblables aux plus beaux sirops par leur « vermeille couleur, » mais il n'avait pu les cristalliser ; ces tentatives furent pour notre savant l'objet de méditations sérieuses. Il avait aussi suivi le chimiste Margraff dans ses recherches ; et dès 1747, la question de la possibilité de cristalliser les jus de la précieuse racine, avait fait à cette époque un pas si grand que toute indécision paraissait devoir cesser. C'est alors qu'il crut mettre à profit les connaissances qu'il avait acquises en chimie et l'encouragement que lui donnait le savant Braconnot, son maître en cette science.

Le 4 décembre 1810, il acquit par un contrat reçu de Me Marchal, notaire à Nancy, de M. et Mme Chaton, le petit domaine de Monplaisir, situé sous le Montet, près du village de Vandœuvre ; il était alors uniquement composé d'une habitation de culture et de 90 ares de jardin. C'est ainsi que les habitants de

la ville de Nancy virent avec la plus vive satisfaction s'élever à la porte de la cité une industrie nouvelle sur laquelle on fondait de grandes espérances ; leur curiosité était d'autant plus naturelle que cette fabrique, organisée sur une grande échelle et avec des procédés nouveaux, était l'une des premières de cette importance.

A son domaine insuffisant, M. de Dombasle joignit bientôt de grandes constructions ; il fit l'acquisition d'eaux abondantes qu'il conduisit à l'usine. Enfin, en 1812 et 1813 notamment, il arrondit sa culture en ajoutant aux terrains qu'il possédait déjà sur Villers, différentes pièces acquises sur M. Blaise Nicolas et autres.

M. Villermé nous fait connaître dans sa notice sur l'agriculture française, « qu'en même temps que » M. de Dombasle se signalait au monde industriel » par cette hardie tentative, il débutait dans la car- » rière de publiciste par une brochure intitulée : » *Analyse des eaux naturelles par les réactifs ;* il fai- » sait venir de l'étranger les instruments qu'il vou- » lait utiliser dans sa culture de betteraves et com- » mençait les admirables travaux de mécanique » agricole que sa mort seule devait interrompre (1) ; » par un singulier hasard, ce fut dans cette même

(1) Ce fut à Monplaisir en 1812 que M. de Dombasle fit monter par M. Hoffmann père, mécanicien à Nancy, la première machine à battre les grains : ce fut la première batteuse qui parut dans le pays.

» année qu'un autre agronome, M. le comte de Gas-
» parin, publia son premier écrit sur le croisement
» des races, et que le capitaine Bella, mis à la re-
» traite pour cause d'infirmités, rejoignit sa famille
» en Savoie et y acheta sa petite métairie dont l'ex-
» ploitation finit par décider de sa carrière agricole.
» La destinée de ces trois hommes a été bien diffé-
» rente. Néanmoins, comme ils ont tous les trois, par
» des moyens différents, exercé sur la marche de
» notre agriculture une influence considérable, ce
» rapprochement doit frapper tout le monde. »

Les événements politiques qui survinrent en 1814 et 1815, détruisirent à leur naissance les belles espérances que l'on avait conçues de l'établissement de la sucrerie de Monplaisir ; le blocus continental cessant, les sucres étrangers reparurent en France et firent sur nos places une concurrence ruineuse aux sucres de betteraves. Aussi M. de Dombasle, pour cette raison, dut-il fermer son usine à l'exemple de tous les fabricants du continent.

Ces revers de fortune s'accomplissaient, quand le 25 novembre 1816 mourut à Nancy, M. Joseph-Antoine Mathieu de Dombasle père, ancien grand-maître des eaux et forêts : il mourut de vieillesse et non pas du chagrin que lui avait causé la position de son fils, comme le prétend M. Villermé. Le partage de la succession de M. Mathieu de Dombasle père a été fait le 6 mars 1817 entre ses cinq enfants, suivant

acte reçu de Me Marchal, notaire. M. Charles-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle a participé à ce partage, il a de plus conservé son usine de Monplaisir jusqu'au 2 février 1828, époque à laquelle il l'a transmise à M. Louis Lejeune, négociant à Nancy, par acte passé devant le même notaire.

Il faut donc conclure de cette longue possession, que M. Mathieu de Dombasle fils aîné, n'était pas au moment de la fermeture de son usine dans une ruine si complète, que la fortune de son père s'y trouvât elle-même compromise, et que pour cette raison, « ce » pauvre vieillard ne put résister longtemps à ce » coup imprévu. » (Telles sont les expressions dont on s'est servi).

Il y a certainement exagération dans ce récit. M. de Dombasle a essuyé des pertes importantes sans doute, puisqu'il avait des sirops et des sucres en provision pour un gros capital ; et que de six francs les 500 grammes, prix courant dans les années 1811, 12 et 13, ils étaient tombés à soixante centimes après la chute de l'empire et la cessation du blocus.

Il faut admettre que tout ce qu'il a fait dans cette entreprise a tourné en pure perte; mais il y a loin de là à une ruine totale de l'industriel et à l'atteinte portée à la fortune de son père.

D'ailleurs, un homme de la valeur de M. de Dombasle ne peut jamais être ruiné et ce qui l'a prouvé plus tard, ce sont les marques de vives sympathies et

d'adhésions empressées qui lui ont été données par ses concitoyens et les grands propriétaires lorrains quand il fut question de l'établissement de Roville.

Un auteur qui a essayé d'écrire la vie de M. de Dombasle, semble le blâmer au sujet de l'appréciation qu'il a faite des libertés commerciales, relativement à la fabrication des sucres de betteraves. dans deux opuscules par lui publiés sur les sucreries; il a avancé qu'il avait oublié dans ses écrits, que toutes les libertés sont sœurs et solidaires, et qu'il était étonnant que lui, dont le cœur était cependant si libéral, se fût montré l'irréconciliable adversaire des libertés industrielles, par la raison « que l'inva- » sion des sucres étrangers avait causé sa ruine en » 1815. Que le fait particulier se transforme à ses » yeux en règle générale, et cette catastrophe le » persuada que toute marchandise étrangère était » pour la France, et à tout jamais, une dangereuse » ennemie. »

Nous ne partageons pas le sentiment exprimé par l'écrivain; suivant nous, non seulement il n'est pas exact, il est même choquant. En effet, ne serait-il pas odieux de penser que M. de Dombasle, conservant un amer souvenir des événements politiques qui ont causé la ruine de sa sucrerie de Monplaisir. aurait en raison de ses intérêts particuliers froissés, publié l'expression d'une conviction autre que celle qui depuis longtemps fermentait dans son esprit.

Non, ce serait une grave erreur que de le croire. M. de Dombasle a parlé comme l'Apôtre de l'agriculture. Il savait que l'industrie du sucre de betteraves était nécessaire à son développement et à son avenir, sans se préoccuper de l'atteinte qu'elle pourrait porter à nos colonies ou à notre marine marchande : il lui était permis de croire que le gouvernement serait, un jour ou l'autre, disposé à rompre les entraves qui arrêtaient le progrès industriel et qui nuisaient à des intérêts beaucoup plus considérables, ceux du développement de l'industrie agricole et de la richesse nationale.

Enfin, M. de Dombasle savait ce qui se passait dans le Nord, il était imbu de l'idée que la production de la betterave, devait être l'un des plus grands progrès de l'agriculture moderne.

Il appréciait cette production parce qu'elle est une des plantes les plus utiles de quelque manière qu'on l'envisage, soit qu'on considère l'excellence et l'abondance de ses produits, attendu que sa culture permet de reculer les mêmes semailles dans la série des assolements, en donnant à la terre une heureuse et favorable préparation pour recevoir les semences de froment et des autres céréales. Il savait aussi que cette question préoccupait peu nos administrateurs, et c'est pour cette raison que dans son petit ouvrage, sur la fabrication du sucre de betteraves, il dit : « Au lieu de » s'appliquer à stimuler et féconder tous les germes

» de la prospérité intérieure, il paraît plus conve-
» nable à un grand nombre de personnes, de s'occu-
» per de nos stations maritimes dans les deux Indes
» et de réglements pour nos consulats. »

La réputation de M. de Dombasle était faite en France comme à l'étranger. En s'éloignant de son pays natal, il aurait pu obtenir une belle position, il ne l'a pas voulu ; il aimait trop l'agriculture pour ne pas chercher avec elle un avenir brillant et digne de ses grandes connaissances ; il ne quitta pas son pays et fit profiter ses concitoyens des lumières qu'il avait acquises par un long travail.

En 1817, M. de Dombasle vint se fixer à Nancy. Il établit sa demeure au faubourg Saint-Pierre, au n° 47 (maison de feu M. le docteur Boppe) : il voulut goûter un instant, dans cette retraite, le repos qui lui était bien nécessaire, après avoir subi de si cruelles épreuves ; il méditait, il entretenait avec Hoffmann père, des conférences sur la mécanique agricole et sur les dispositions à prendre pour le perfectionnement de tel ou tel instrument de culture ; il publiait des brochures sur la question des grains, des halles, des boulangeries et des approvisionnements de réserves, sur la fabrication du sucre de betteraves et sur la fabrication des eaux-de-vie, de grains et de pommes de terre ; il adressait des articles aux journaux, aux recueils scientifiques ; il donnait enfin du mouvement à la marche progressive de l'agriculture ; il

disposait cette grande lutte, cette tâche considérable qu'il voulait s'imposer et qu'il recherchait avec ardeur, dans la fondation d'un établissement comme Roville. C'est de la sorte que notre savant entendait goûter ce repos indispensable à une santé débile, ébranlée par bien des peines. En effet, dans ces deux périodes que nous venons de décrire, M. de Dombasle avait perdu l'héritage de la charge de son père, il avait supporté deux maladies, perdu son épouse en 1807, sa fortune et son usine en 1815; puis, en 1816, la mort lui enlevait son père dont les tendres consolations auraient été si nécessaires à sa douleur.

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE ROVILLE

CHAPITRE IV.

(1821.)

La grande époque de M. de Dombasle, celle qu'il a illustrée, commence en 1821. La publication du *Calendrier du Bon Cultivateur*, ses annales, l'invention et la construction de la charrue qui porte son nom, l'établissement de l'école de Roville, la fondation de sa fabrique d'instruments, les concours et ses conférences scientifiques, tout a commencé à cette époque.

C'est donc à la ferme de Roville qu'il faut se transporter, pour suivre la marche de ces progrès et saisir les développements qui ont été donnés à l'art agricole par le célèbre agronome dont nous esquissons l'histoire.

C'est là qu'il s'est constamment préoccupé, dans ses travaux et dans ses nombreux écrits, de faire sortir notre agriculture de l'état d'infériorité où elle se trouvait — comparativement à celle de nos voisins. Il ne faut pas s'étonner des raisons qui l'ont engagé à traduire sir John Sainclair, Thaër et autres;

il a voulu connaître intimement leurs découvertes et les résultats de leurs efforts, afin de signaler dans ses écrits les bons exemples produits par l'agriculture anglaise et allemande, qui étaient supérieures à la nôtre sur bien des points.

C'est alors qu'il créa ces ateliers d'instruments aratoires auxquels il doit la plus grande partie de la popularité qu'il s'est acquise et qui, certainement, ont contribué, plus que ses écrits, à développer en France, ainsi qu'à l'étranger, le goût de la mécanique agricole et à encourager l'usage des instruments perfectionnés.

M. de Dombasle mettait sa confiance et son plus grand espoir dans le fonctionnement des instruments nouveaux; aussi disait-il : « La charrue est dans » tous les lieux la première base de la richesse pu- » blique..... Le pâturage n'est que d'un intérêt » secondaire, en tant qu'il s'exerce sur des sols » incultes et la charrue est demeurée partout maî- » tresse du champ de bataille. »

ROVILLE

Roville-devant-Bayon est un modeste village du canton de Haroué, posé au pied d'un coteau, sur la rive gauche de la Moselle et sur la route de Metz à Besançon. Depuis l'établissement du chemin de fer qui met Nancy en communication directe avec Bayon, Charmes et Epinal, ce village n'est plus visité que par de rares voyageurs qui le traversent pour se rendre dans les Vosges ; s'il ne jouit plus de la fréquentation et de la physionomie actives d'autrefois, il ne perdra jamais la renommée que lui a donnée M. de Dombasle.

Le site est agréable et riant, dans cette partie de la vallée de la Moselle, qu'encadrent de nombreux coteaux plantés de riches vignobles.

Le petit village dont nous parlons n'est pas resté inconnu, comme l'ont prétendu quelques écrivains, jusqu'à l'époque où l'établissement de l'école d'agriculture lui a donné sa célébrité. Déjà en 1770, l'intendant de Lorraine, M. de la Galaisière, cherchait à y rapprocher des terrains divisés, pour y faciliter la culture, de façon que toutes les parcelles possédées

par un propriétaire pussent être réunies dans la même section ; il choisit, pour mettre son projet à exécution, trois territoires des environs de Neuviller : celui de Roville fut du nombre.

Ainsi, quelques années avant la naissance de l'illustre agronome qui devait y résider et y pratiquer la science, Roville recevait déjà les bienfaits d'une conception heureuse de l'esprit humain pour les progrès de l'agriculture.

La présence de M. Mathieu de Dombasle en cette localité, les leçons pratiques et théoriques qu'il y a données, les réunions importantes de savants et de gens de lettres qui y ont eu lieu pendant vingt ans, ont fait dire avec raison que Roville était un véritable lieu de pélerinage scientifique et agricole.

C'est après avoir été appelé à présider la Société centrale d'agriculture de Nancy (4 novembre 1820), que M. de Dombasle, ne désespérant pas de son génie industriel et de son activité, tourna sérieusement ses vues vers l'agriculture, dont il s'était déjà occupé dans les cultures de betteraves qu'il avait faites à Monplaisir sous le Montet, pour l'alimentation de sa fabrique de sucre.

Ce désir de fonder et d'organiser une ferme modèle s'est naturellement fortifié dans les réunions qu'il présidait, par ses rapports plus fréquents et plus intimes avec les cultivateurs. C'est donc dès cette époque qu'il songea à l'exploitation d'un grand do-

maine dans le voisinage de Nancy, et notamment à celui de Roville, dont le propriétaire était M. Bertier. Des relations furent établies à ce sujet, elles durèrent peu, car une transaction devait être promptement conclue puisque la famille de M. Bertier était alliée à celle de M. de Dombasle (1).

Le préfet de la Meurthe était alors M. le comte Alban de Villeneuve Bargemont, économiste très-distingué, jouissant d'une grande réputation, et qui témoignait de l'amitié et une grande estime pour M. de Dombasle; aussi, dès qu'il connut son projet, s'empressa-t-il de lui faciliter les moyens de se mettre à la tête d'une exploitation rurale.

M. de Villeneuve, s'entremettant amicalement dans les négociations ouvertes afin d'obtenir un bail, proposa un projet de souscription et d'adhésions de grands propriétaires, afin de réunir les capitaux nécessaires à l'exploitation, et de donner à l'œuvre nouvelle, toute l'importance qu'elle comportait en lui imprimant un caractère spécial; il sollicita, en faveur de son illustre protégé, le concours de S. A. R. le duc d'Angoulême.

Tous les hommes dévoués aux progrès de l'agriculture s'empressèrent d'offrir leur coopération effective et la Société financière de Roville fut fondée, « moins » en vue d'une opération lucrative, que dans l'inten-

(1) C'est le 15 février 1821, que M. Bertier fit à M. de Dombasle la première offre de son domaine.

» tion de procurer au département de la Meurthe, une » ferme modèle et de fournir à un estimable compa- » triote, de nouvelles occasions de bien mériter de » son pays. »

Telles sont les expressions flatteuses insérées dans le bail de Roville qui fut définitivement signé le 25 juillet 1822.

La profession de cultivateur, honorée aujourd'hui, ne l'était guère à l'époque où M. Mathieu de Dombasle prenait à bail la terre de Roville; la position de fermier n'était pas considérée, elle était généralement abandonnée aux prolétaires des campagnes et à la classe inférieure de la population.

Que l'on se figure l'étonnement de tous, quand on apprit qu'un homme de science, qui avait déjà une certaine célébrité, un membre de la noblesse française se faisait fermier de M. Bertier, de ce tribun aux mœurs austères.

Aussi, la nouveauté d'une situation semblable fit-elle sensation à l'époque de la restauration et sous un gouvernement aristocratique; mais le progrès devait suivre son cours; les nobles efforts d'hommes dévoués coopérèrent à son extension; le bail signé par M. de Dombasle le 25 juillet 1822, devait contribuer certainement pour le plus grand bien des intérêts agricoles à fixer sur Roville la curieuse attention du public, en attendant que l'école qui devait y être fondée, fût l'établissement célèbre, où les jeunes gens

des plus grandes familles viendraient se former à l'étude de l'expérience et de la raison.

M. de Dombasle ne pouvait pas entreprendre l'exploitation de la ferme de Roville, sans le concours pécuniaire d'amis qui lui fourniraient une partie du capital nécessaire à l'entreprise, puisque les événements politiques de 1815, l'avaient presque ruiné en anéantissant sa sucrerie de betteraves.

Dominé par l'amour de la science, il attachait peu de prix au lucre, au bénéfice, à l'argent ; sa satisfaction était grande, quand, avec les résultats de l'exploitation du sol, il se trouvait en situation de continuer son œuvre ; aussi, dès que ses finances le lui permettaient, employait-il les produits obtenus par la culture, en amélioration des terres et en essais nouveaux pour le perfectionnement de l'art agricole.

On ne dut donc pas s'étonner que M. de Dombasle réalisât si peu de profit dans une culture dirigée cependant avec sagesse et intelligence ; on ne vit que les résultats fâcheux, mais inévitables, des opérations faites à titre d'expérimentation. En cela il se conformait aux intentions des souscripteurs, qui avaient imposé à l'établissement de Roville, « *la mis-* » *sion de faire toutes les expériences qui sembleraient* » *de la plus grande importance, pour l'amélioration* » *générale de l'agriculture du pays.* »

N'est-ce pas un grand mérite déjà pour M. de Dombasle, d'avoir traversé vingt années d'expérience

et d'obstacles en vivant uniquement des produits de sa culture, qu'il a toujours dirigée dans le but d'instruire le public; il est arrivé au terme de son bail, sans avoir essuyé aucune perte dans son agriculture, ayant recouvré le capital roulant que ses amis lui avaient fourni.

Les hommes impartiaux, sérieux, initiés aux difficultés du travail et des opérations agricoles, ont jugé, il y a longtemps, que les résultats pécuniaires que M. de Dombasle aurait pu obtenir, eussent été importants, sans son désir incessant, sa soif de nouvelles expériences; ils ont donc été tout ce qu'ils pouvaient être dans une semblable position. M. Say, qui ne considérait pas l'agriculture comme une industrie et qui a laissé chez ses disciples des dispositions hostiles à cette exploitation, a cependant compris combien il y aurait d'injustice à estimer le mérite du directeur d'une ferme-école, d'après les bénéfices obtenus par sa culture, et qu'il serait déraisonnable de vouloir obtenir des établissements de ce genre, des produits au lieu de donner naissance à des instructions utiles (1).

En France comme en Angleterre, le maître d'un grand domaine, jouissant d'une certaine aisance et pouvant disposer du capital qui manque trop souvent aux petits propriétaires, peut produire des améliorations agricoles, s'il a le goût de l'agriculture.

(1) Cours complet d'économie politique.

Si cet amour des intérêts ruraux se rencontre chez un opulent propriétaire, le perfectionnement ressortira de cette heureuse situation.

Toute l'Angleterre se souvient avec reconnaissance des immenses services que le duc de Bedfort et autres ont rendus à l'agriculture nationale par leurs essais et leurs expériences. Dès que la volonté de faire le bien est unie à la puissance que donnent le rang le plus élevé et la plus colossale fortune, de véritables merveilles deviennent possibles.

La famille de Bedfort a doté son pays de magnifiques entreprises agricoles ; par elle des comtés entiers ont été conquis sur les eaux de la mer ; d'autres, qui n'offraient que des landes, sont devenus des terres productives.

L'héritier de cette noble maison jouit de plusieurs millions de revenus en biens-fonds, et il est digne, par l'usage qu'il en fait, de succéder au grand agronome, son ancêtre, dont la statue, appuyée sur un soc de charrue, orne un des squares de Londres (1).

Eh bien ! tous ces grands propriétaires se sont attachés essentiellement, et avant tout, aux intérêts publics et non à leurs intérêts particuliers, ni aux produits exclusifs de tel domaine où l'on recherchait les améliorations.

M. de Dombasle a commencé sa carrière agricole à une époque difficile, où les propriétaires de grands

(1) Constitution de la propriété en Angleterre. Léonce de Lavergne.

domaines, les hommes de science, considéraient la profession de cultivateur comme une stérile routine qui devait être le partage des campagnards qui, de leur côté, ne recevaient qu'avec une grande défiance les conseils et les avis des hommes éclairés de la société qui appréciaient si peu les difficultés nombreuses, inhérentes à la profession du cultivateur.

M. de Dombasle a donc eu à lutter contre cette situation hostile des esprits, et il a complétement réussi à se concilier les opinions et les témoignages les plus flatteurs en développant dans son enseignement les deux éléments de l'industrie agricole : la théorie et la pratique ; mais il y est parvenu en faisant le sacrifice de son existence paisible, de ses habitudes d'homme de science ; il se mêla à la foule des simples cultivateurs, en se faisant fermier. Souscrivant un bail avec charges et conditions onéreuses, payant un fermage annuel, exploitant un sol difficile, peu fertile alors et retirant de son travail la rente due au propriétaire, puis couvrant les dépenses indispensables dans une grande exploitation.

L'illustre agronome de Roville a connu ainsi toute l'existence du fermier, il a connu toutes les misères et tous les obstacles de cette pénible profession ; il en a surmonté les difficultés et subi quelquefois les anxiétés et les mécomptes ; c'est ainsi qu'il comprit tous les besoins de notre agriculture ; par la privation qu'il éprouvait des choses indispensables ; il vit

bientôt que les grands obstacles étaient : la pénurie des capitaux que l'on ne dépensait jamais en améliorations du sol, l'imperfection des instruments de culture, le manque absolu d'instruction agricole et le besoin de bons exemples pour exciter l'émulation de tous.

C'est pour cette raison que M. de Dombasle a eu, pour les cultivateurs et les habitants de la campagne en général, de l'estime et une grande bienveillance.

Cette connaissance intime qu'il avait de leur position et de leurs travaux le portait à affirmer, avec toutes les personnes de bon sens, que la profession des cultivateurs est la première de toutes ; que les autres ne peuvent se passer d'elle, et qu'elle seule n'a besoin d'aucune des autres.

Dans leurs travaux, en effet, au milieu de leurs craintes et de leurs espérances, dans leurs pertes comme dans leurs gains, ils ont confiance en Dieu.

M. de Dombasle était l'ami des cultivateurs; il tâchait de leur faire comprendre que ce nom de paysans dont on leur faisait sottement une injure dans les villes, est cependant le nom le plus beau de tous; en effet, le paysan c'est l'homme du pays, il fait la richesse réelle de la France; toutes les autres formes de la richesse publique, or, argent, billets de banque, pierreries, etc., ne sont que des signes représentatifs de la vraie richesse, qui a pour base les fruits des travaux des paysans.

Pénétré de ces principes, M. de Dombasle a toujours été le protecteur des paysans et des laboureurs.

Nous avons dit ailleurs que les jeunes gens des plus grandes familles de France et de l'étranger, étaient venus fréquenter l'école de Roville. Nous ne terminerons pas ce chapitre sans donner la liste de tous ces élèves dont la plupart sont devenus des hommes remarquables dans la science ou dans l'administration. Tels sont :

MM. Moll, Riffel, Coche, Paléologue (Grégorios), de Nicolesco, Onesti (Pietro), Gœriz (Wilhelm), Zeyssolff, Youssouf-Effendi et autres.

M. Fawtier a dépeint d'une manière charmante le caractère de M. de Dombasle et la manière affable avec laquelle il professait.

« M. de Dombasle, dit-il, était d'une modération » parfaite, ne s'emportait jamais et semblait devenir » d'autant plus calme et maître de lui-même, qu'il » était plus fortement provoqué. Sa parole était tou- » jours grave, toujours convenable ; il n'employait » jamais d'expressions blessantes ou hautaines, et » son aspect froid et réservé inspirait toujours le » respect à ceux qui l'abordaient, quelque fré- » quentes que fussent leurs relations avec lui.

» Bien qu'il fût peu communicatif et que son ex- » trême réserve semblât tenir tout le monde à dis- » tance, ses élèves joignaient à une grande déférence » pour son talent, une affection et un respect sans

» bornes pour sa personne. Sa parole était toujours » religieusement écoutée par eux, et cela était d'au- » tant plus remarquable, qu'une tendance prononcée » au scepticisme formait le trait le plus caractéris- » tique de l'école de Roville. »

Avant Mathieu de Dombasle, la France avait eu ses observateurs judicieux et ses grands écrivains en agronomie. Des hommes d'une grande valeur ont écrit sur l'agriculture avant et en même temps que le fermier de Roville, mais aucun n'est parvenu à exercer une influence aussi grande en démontrant théoriquement et pratiquement l'avantage des instruments perfectionnés et la science du cultivateur.

Nous avons dit que l'école de Roville a été célèbre; ce qui le prouve, d'une part, ce sont les relations (1) que l'illustre professeur a entretenues avec les sommités de France et de l'étranger, au sujet de ses leçons si sérieuses et si instructives, d'autre part c'est le nombre des élèves de tous les pays qui sont venus y chercher la science dont ils ont fait leur profit et à l'aide de laquelle ils sont devenus des hommes importants.

M. de Dombasle n'a cependant pu réaliser le désir qu'il avait souvent exprimé, et qui consistait à voir la ferme modèle s'augmenter d'une seconde branche

(1) M. de Meixmoron Dombasle possède la copie de plus de douze mille lettres en réponse à toutes les demandes qui étaient adressées à M. de Dombasle par les hommes les plus illustres du monde.

d'instruction ; ainsi, à côté de l'Institut agricole, il désirait posséder une école d'industrie qui aurait été fréquentée par les pauvres enfants, comme celle que M. de Fellemberg, qui connaissait M. de Dombasle, avait établie à Hoffwyl ; elle fournissait annuellement, non-seulement les domestiques les plus laborieux et les plus intelligents, mais aussi un grand nombre de sujets très-recherchés par les propriétaires de la Suisse et de l'Allemagne.

L'école de Roville a été fréquentée par un grand nombre d'élèves, comme on le verra par la liste ci-dessous qui est cependant bien incomplète. La réputation du savant professeur était déjà si répandue lorsqu'il fit publier l'ouverture de ses cours, que quarante-cinq élèves vinrent au début se ranger autour de la chaire du maître ; en 1833, plus de deux cent cinquante y sont venus de tous les départements, et, lorsqu'en 1842, on dressa une liste définitive des nouveaux membres de la Société Rovillienne, on vit figurer deux cent quatre-vingts noms nouveaux, parmi lesquels plusieurs sont devenus les familiers et les hommes éminents de l'agriculture française.

Nous ne voulons pas dresser un tableau de l'état financier de Roville ; il avait été dit en principe que l'établissement était une école expérimentale ; dès lors on ne devait aligner que des dépenses ; cependant le savant agronome qui, dans les premières années, ne faisait qu'étudier son sol et se livrer à des semailles

à titre d'expérience, a dû éprouver des pertes annuelles qui se sont élevées de 10 à 11,000 francs, mais ces pertes n'étaient que le résultat de l'organisation, et bientôt les récoltes devinrent abondantes et fructueuses, elles donnèrent des bénéfices importants, puisqu'il est certain que les cinq dernières années produisirent un bénéfice de 23,100 francs; ces chiffres prouvent que M. de Dombasle, instruit par ses nombreuses expériences, était dans la bonne voie et qu'il aurait réalisé de grands avantages s'il était resté plus longtemps directeur de cet établissement. La fabrique d'instruments aratoires a sans cesse donné des bénéfices.

La comptabilité de Roville a toujours été tenue d'une manière régulière, sévère et correcte; tous les renseignements, qui étaient consignés sur un livre, devenaient parfois très-utiles à l'administration; d'abord comme moyen d'ordre et de bonne gestion, ensuite comme moyen de direction dans l'amélioration des procédés.

M. de Dombasle ne comprenait pas que l'idée de tenir compte des opérations agricoles ne se fût pas présentée aux cultivateurs, il n'attribuait cette négligeance qu'à l'ignorance et au défaut d'instruction.

« Il n'est pas possible, disait-il, qu'on n'aperçoive » pas bientôt les inconvénients qui résultent d'un » manque absolu d'écritures, lorsque les procédés de » l'agriculture s'améliorent et lorsque l'on commence

» à sentir que l'exploitation des terres, de même que » toute autre entreprise industrielle, exige l'emploi » d'un capital qui existe au début de la gestion et dont » il ne reste plus rien avant la fin de l'année, parce » qu'il a été transformé en bétail, en instruments ara- » toires, en grains employés comme semences ou con- » sommés dans le ménage; ces dépenses doivent se » reproduire par l'effet des travaux exécutés sous » forme de produits divers, de fumiers, de culture et » d'améliorations du sol, dont le prix doit être récu- » péré dans un temps plus ou moins long. Pour » l'homme qui ne tient pas de comptabilité, cette » distribution de son capital d'exploitation est cou- » verte du voile le plus impénétrable, et il est impos- » sible qu'il se rende compte de l'étendue des besoins » que pourra entraîner la suite de ses travaux. »

C'est ainsi que M. de Dombasle donnait la leçon à ses élèves de Roville en vue de la nécessité de tenir des comptes réguliers pour les opérations agricoles comme pour toutes les autres industries.

M. de Dombasle s'appliquait surtout à démontrer à ses élèves qu'il ne suffit pas toujours, pour faire un bon cultivateur, de posséder les théories agricoles, les doctrines qui reposent sur l'application à l'agriculture de la chimie et des sciences naturelles ; il indiquait encore qu'il est indispensable de connaître l'exécution manuelle que certains travaux exigent, comme les labours, les semailles, le fauchage, etc.

Il recommandait l'étude de la mécanique et surtout de la mécanique agricole qui devait faire connaître les lois du mouvement, des forces accélératrices et de la transmission du mouvement.

Il considérait cette étude comme indispensable aux jeunes gens qui, dans l'avenir, auraient l'intention de faire usage des instruments mécaniques perfectionnés; et il recommandait aux cultivateurs désireux d'employer ces instruments, tels que faucheuses, faucilleuses, grands semoirs à cheval, etc., de se familiariser d'avance avec le jeu de leurs diverses parties, avec la manière de démonter et de remonter une roue, un engrenage, les lames des faucilleuses, les cuillers et les godets mobiles des semoirs; ces mécanismes, disait-il, « sont parfois très-simples, mais » pour qu'ils fonctionnent bien, il faut avant tout que » la personne qui les dirige se soit donné la peine de » les étudier. »

Voilà les bons préceptes qui étaient donnés à Roville, aussi ont-ils été mis à profit par la plupart des jeunes gens distingués qui faisaient partie de cette école; et, en effet, nous remarquons que quelques-uns de ces élèves sont devenus des personnages éminents, des fonctionnaires d'une grande capacité, des membres de l'Institut de France, des directeurs de fermes-écoles, des députés ou des membres de l'Assemblée nationale, de grands propriétaires donnant sur leur domaine, l'exemple des améliorations agricoles possibles.

Il est incontestable que l'agriculture, si longtemps délaissée, a fait un pas immense depuis le commencement de notre siècle, et notamment depuis l'établissement de l'Institut de Roville que l'on devait à l'énergie et à la haute capacité de Mathieu de Dombasle; à propos de ces améliorations introduites dans nos cultures depuis cinquante années, nous citerons ce passage de l'appréciation que fait M. Léonce de Lavergne, dans son ouvrage sur l'économie rurale de l'état de nos cultures de 1790 à celui d'aujourd'hui.

Arthur Yung voyageait alors en France pour se rendre compte des progrès agricoles de notre pays, il traversait en l'année 1790 nos plus pauvres campagnes.

« Mon Dieu, disait-il, dans son langage original, » donne-moi patience, pour voir un pays si beau, si » favorisé du ciel, traité si mal par les hommes. »

Aujourd'hui, fait observer M. de Lavergne, il ne dirait pas tout à fait la même chose, ou du moins il ne pourrait le dire que des portions les plus arriérées de notre territoire ; on pourrait lui montrer des provinces entières aussi bien cultivées que sa chère Angleterre, et partout les éléments du progrès prêts à éclore.

A qui devons-nous attribuer la plus grande part de ces améliorations? à Mathieu de Dombasle et à son école de Roville.

La mort, en frappant cet homme illustre, a fait perdre

à la Meurthe et aux pays voisins, un établissement qui était de la plus grande utilité dans notre région de l'Est. Notre département s'honorait, à juste titre, de posséder un institut agricole, non-seulement parce qu'il devait sa fondation à un lorrain, dont la mémoire nous sera toujours chère, mais encore parce qu'il fut la première institution d'agriculture établie en France. Notre département, d'où sont partis de si bons exemples, devrait-il se trouver déshérité aujourd'hui et assimilé aux régions les plus arriérées?

Si notre voix était assez puissante, nous réclamerions avec instance et avec raison pour que l'Institut de Roville nous fût rendu.

LISTE

DE MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROVILLIENNE

MM.

Abord (Charles), à Autun (Saône-et-Loire) ; 1832.
Adamowicz (Florian de), à Saint-Dié (Vosges) ; 1839.
Alamartine (Laurent), à Varennes-sur-Thèche (Allier) ; 1833.
André (Louis), à Assy (Aisne) ; 1831.
Andriot (Camille), régisseur de la terre de Gevrolles (Côte-d'Or) ; 1835.
Andriot (Charles), à Leffonds (Haute-Marne) ; 1841.
Arnim (Anton-Fridmund-Nepomuk, baron d'), à Baerwald (royaume de Prusse) ; 1840.
Arthus (Nicolas), au château de Vauluisant (Yonne) ; 1835.
Aubin (Hippolyte), à Bessan (Hérault) ; 1842.
Audren de la Boissière (Théodore), à Penlen-Kallo, en Plourin (Finistère) ; 1840.
Baillet (Henri), à Abbeville (Somme) ; 1831.
Balliano (N. de), à Bukarest (Valachie) ; 1831.
Barascud (Ferdinand-Louis), à St.-Affrique (Aveyron) ; 1839.
Bardin (Charles), à la Colinière (Loiret) ; 1833.
Bargignac (Louis-Marie-Achille), à Chazelet (Indre) ; 1829.
Barrault (Alexis), quai Saint-Pierre, 25, à Metz (Moselle) ; 1833.
Barthel (Antoine), chez M. Ch. Abord, à Autun (Saône-et-Loire) ; 1835.
Barthelemy (Louis), à Liepvre (Haut-Rhin) ; 1842.
Barthès (Eugène-Scévola) ; à Mazamet (Tarn) ; 1834.
Batiston (Marie-François-Eugène), au Fort-Louis (Bas-Rhin) ; 1837.
Baudenon (Pierre), à Epoissotte (Côte-d'Or) ; 1837.
Bauder (Adolphe-Auguste), à Stuttgard (Wurtemberg) ; 1832.
Bélaire (Jean), à Ande-la-Roche (Allier) ; 1834.
Bérault (François-Toussaint), rue du Midi, n° 22, à Vincennes ; 1837.
Bergasse (Jean-Louis), à Varages (Var) ; 1830.
Berlier (Adolphe-Théophile), directeur d'économie à Ghymes, comitat de Neutra (Hongrie) ; 1832.
Bernachez fils, à Diou-sur-Loire (Allier) ; 1830.

MM.

Bertrand (Marie-Joseph-Auguste), à Châlons-sur-Marne (Marne); 1828.
Bizard (Charles-Eugène), à Cirey-sur-Blaise (Haute-Marne); 1841.
Blanc (Ferdinand), à Rives (Isère); 1830.
Bobée (Ernest), à Chenailles (Loiret); 1827.
Boirot (Charles), à Chamboirat (Allier); 1839.
Boissière (Ernest-Valleton), à Audenge (Gironde); 1835.
Boizet (Jean-Baptiste), à La Palisse (Allier); 1832.
Bonne (Louis), à Senozan (Saône-et-Loire); 1832.
Boode (Théophile), à Saint-Omer (Pas-de-Calais); 1826.
Boucher (Adolphe), chez M. Serva, à Barmont (Cher); 1826.
Bouchu (Paul), à Longuay (Haute-Marne); 1826.
Bracquemont (Arthur de), à la Grange-Neuve (Dordogne); 1842.
Brisset (Dominique-Frédéric), à Etrepagny (Eure); 1834.
Bruat (André), à Grand-Villars (Haut-Rhin); 1835.
Bruchard (Adolphe de), à Nieul (Haute-Vienne); 1831.
Bruet (Joseph-Charles-Luc), rue Porte-d'Ouche, à Dijon (Côte-d'Or); 1835.
Brunet (Jules), à Verrières (Cher); 1832.
Cabrières (Jean-François-Gaspard de), à la Roque (Aveyron); 1830.
Camboulan (Gaspard-Saint-Simon de), à Villefranche (Aveyron); 1835.
Castex (Jean), à Auterrive (Gers); 1837.
Cesbron (Charles-Edmond), à Tout-le-Monde (Maine-et-Loire); 1832.
Cézan (Léon), à la Sauvetat (Gers); 1839.
Chamborre (Claude-Louis), à Mâcon (Saône-et-Loire); 1829.
Champeaux (Savinien de), à Autun (Saône-et-Loire); 1832.
Chapelon (Toussaint), au château de Ratour (Haute-Garonne); 1838.
Charnay (Benoît), à Saint-Nizier-sous-Charlieu (Loire); 1839.
Charpentier (Gabriel-Urbain), à la Motte-Champ-Roses (Seine-et-Marne); 1837.
Charpentier (Louis), à la ferme de Volvault (Cher); 1840.
Chaumont (Dieudonné), à Loro-Montzey (Meurthe); 1841.
Chavant (Albert-Eléonore), à Montfleur (Jura); 1841.
Chenou (Edme-Armand-Marie), à Saint-Amand (Nièvre); 1832.
Cicambelli (Tomaso), à Prato (Toscane); 1833.
Claveloux (Robert), à Moingt (Loire); 1841.
Clayeux (Louis), aux Gouttes (Allier); 1838.
Clayeux (Eugène), à Saint-Pourçain-sur-Sioul (Allier); 1839.
Clinchant (Jules), rue Tête-d'Or, 14, à Metz (Moselle); 1840.
Coche (Vincent-Louis), directeur de la ferme-école de Saint-Imiez de la Batie (Isère); 1842.

MM.

Cocquebert (Louis-Florimond), à Goudlancourt (Aisne); 1834.
Cornu (Adrien), au château d'Hories (Gironde); 1833.
Cosnac (Christophe-Louis, vicomte de), à Beynac (Corrèze); 1837.
Cote (Jean-Marie), à Savigny (Rhône); 1839.
Courbey (Jean-Baptiste-Marie), à Courcuire (Haute-Saône); 1840.
Cournol (Edme-Victoire-Hippolyte), au Bruel (Loiret); 1827.
Creux (Jules), à la Bordonnette (Suisse); 1837.
Dahirel (Henri), à Kérel en Credin (Morbihan); 1832.
David (Emmanuel), à Cugny-Kosciuszko (Seine-et-Marne); 1826.
David (Auguste), à Bélabre (Indre); 1831.
Davy (Jean), à la Butte (Manche); 1841.
Decencière (Charles), rue du Four, 8, à Bourges (Cher); 1841.
Defoulenay (Aristide-Pierre), au Pont-de-Chargy (Cher); 1838.
Degaulme (Hyacinthe), à Oëy (Meuse); 1840.
Dejoux (Elphège-Antoine), à Savigny (Côte-d'Or); 1836.
Delbeck (Constant), à Autruche (Ardennes); 1842.
Delmas (Etienne-Jean-Théophane), à Lachau (Corrèze); 1842.
Delpech (Gustave), à Villefranche (Aveyron); 1834.
Demouzon (Hyacinthe-Félix), à Thimonville (Moselle); 1832.
Derrien (Edouard-Charles), rue Saint-Clément, 81, à Nantes (Loire-Inférieure); 1833.
Desjobert (Amédée), à Rieux (Seine-Inférieure); 1826.
Destelle (Félix), au Pujet (Var); 1834.
Destelle (Lucien), au Pujet (Var); 1835.
Devay (Joseph-A.), à Condé (Seine-et-Oise); 1827.
Devoluet (Alphonse), officier au 10e régiment d'artillerie, à Metz (Moselle); 1835.
Dornau (Hippolyte), à Island (Yonne); 1841.
Dosseur (Alfred), aux Vendues-Lantages (Aube); 1829.
Drouot (Antoine), à Butgnémont (Meurthe); 1839.
Dubois (Edouard), **Dubois** (Flavien), } rue de Navarine, 40, à Amiens (Somme); 1841.
Dubois-Berthelot (Charles-Auguste-Marie), au château de Bois-Berthelot (Côtes-du-Nord); 1837.
Ducharne (Emile), à Montaigu-le-Blin (Allier); 1835.
Ducrocq (Edouard), à la Roussière (Deux-Sèvres); 1833.
Duffourc (Victor), à la Peyrusse (Cantal); 1828.
Dumont (Auguste), à Catenoy (Oise); 1830.
Du Plessis (Adrien), à Nyon (Suisse); 1841.
Dupré (Charles), à Paris; 1831.

MM.

Durand (Benoit), à Mayeny (Mayenne); 1832.
Dutil (Eugène), rue Neuve, 5, à Versailles (Seine-et-Oise); 1841.
Faget (Joseph), chez M. le comte de Grisony, à Rozès (Gers); 1830.
Fawtier (Joseph-Clarys), à Velaine-en-Haye (Meurthe); 1830.
Ferrand (François), à Villers-Vaudey (Haute-Saône); 1842.
Ferté (Laurent-Ferdinand), à Mont-Rembœuf (Aisne); 1840.
Flagelle (Louis de), à Pont-Aven (Finistère); 1835.
Flobert, chez M. Bucaille, propriétaire à Pernant (Aisne); 1841.
Fœrster (Joseph-Antoine), à Condé (Seine-et-Oise); 1828.
Fricaud (Nicolas-Lazare), à Marisy (Saône-et-Loire); 1834.
Gaillot (Nicolas), à Lantilly (Nièvre); 1839.
Galkowski (François), à la fabrique de produits chimiques d'Epinal (Vosges); 1837.
Galland (Nicolas-Joseph-Bazile), à Nancy (Meurthe); 1837.
Gandon (Adolphe), rue du faubourg Saint-Jacques, 28, à Paris; 1831.
Gantheret (Claude), à Beaune (Côte-d'Or); 1828.
Garigne aîné (Gustave), rue du Puits, à Strasbourg (Bas-Rhin); 1832.
Garot (Pierre), au château de Belbeuf (Seine-Inférieure); 1839.
Ganthier (Alphonse-Ant.-Joseph), à Loudéac (Côtes-du-Nord); 1835.
Gay (Augustin), à Excideuil (Dordogne); 1838.
Gay (François-Victor), à Cousance (Jura); 1842.
Geffroy (Jules), à Viessoix (Calvados); 1836.
Gérard (Michel-Nicolas), à Blincourt (Oise); 1832.
Gervais (Prosper), à Nancy, 1832.
Girval (Pèdre de), à Boussenois (Côte-d'Or); 1835.
Gœriz (Wilhelm), à l'Institut royal agronomique de Hohenheim (Wurtemberg); 1836.
Gourdon (Alexandre-Louis-Napoléon), à Aizenay (Vendée); 1830.
Graff (Maurice), à Csepin, en Eselavonie; 1839.
Grandjean (Emmanuel-Gabriel), à Moulins (Allier); 1829.
Grécourt (N. Letellier de), au château de Grécourt (Somme); 1832.
Grison (Edouard), aux Merchines (Meuse); 1842.
Gruau (Aimé), à la Borde (Indre); 1835.
Gruzewski (Jaroslas), à l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise); 1838.
Guérard (Charles-Etienne), à Chambenoist (Seine-et-Marne); 1841.
Guichard-Belost (Pierre-Charles-Benoit-Gustave), à Cluny (Saône-et-Loire); 1837.
Guillemin (Antoine-Louis), à Armecy (Saône-et-Loire); 1834.
Guillin (Victor-Constant), à Bourg (Ain); 1838.

MM.

Guillot (Charles), à Vindé (Marne); 1826.
Guyet (Benjamin), quai des Lances, à Morlaix (Finistère); 1857.
Guyot (Jules), à Dammartin (Haute-Marne); 1833.
Halm (Eugène-Edouard), à Ensisheim (Haut-Rhin); 1835.
Hardyau (Alexis-Jacques), à l'île Sainte-Catherine (Côtes du Brésil); 1832.
Hecquet d'Orval (Pierre-Emile), à Port-le-Grand (Somme); 1839.
Hennequin (Adrien), à Mancy (Moselle); 1835.
Henry (Gaspard), **Henry** (Hector), } rue de la Charité, 4, à Lyon; 1839.
Hogard (Joseph), à Ruffec (Indre); 1833.
Hory (Eugène), à Morey (Haute-Saône); 1842.
Im Thurn (Jean-Henri), au château de Castel (Suisse); 1834.
Jonescou Pitar (Johan), à Jassy (Moldavie); 1839.
Julien (Louis), à Septèmes (Isère); 1833.
Kauffer (Adolphe), à Fouligny (Moselle); 1841.
Kœnig (Frédéric), à Oggersheim (Bavière rhénane); 1838.
Kratéros (Christophoros), à Bukarest (Valachie); 1827.
Labachelerie (Jean-Baptiste-Alexandre), au château de Lavergne (Haute-Vienne); 1836.
Labaille (Frédéric-Louis de), à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire); 1833.
Labrosse (Charles-Philippe), à la Neuveville-sur-Montfort (Vosges); 1833.
Lacomme (Claude), à Saucy (Côte-d'Or); 1833.
Lalaubie (Auguste de), à Aurillac (Cantal); 1834.
Lalo (Eugène), à Aubigny (Pas-de-Calais); 1840.
Lambot (Jules-François), à Aups (Var); 1838.
Lamotte (Ambroise-Faisant), à Cossé-le-Vivien (Mayenne); 1838.
Lapiconnerie (Ambroise), à Magnac (Haute-Vienne); 1832.
Larivière (Charles de), aux Petites-Armoises (Ardennes); 1842.
Laroche (Ferdinand-Catineau), à Paris; 1833.
Latour (Charles de), à Varenne-l'Arconce (Saône-et-Loire); 1833.
Lavocat (Nicolas-Louis), à Saint-Dizier (Haute-Marne); 1838.
Lelong (Victor-Jules), à Levainville (Eure-et-Loir); 1838.
Leleng (Emile-Zacharie), à la ferme de la Folie (Eure-et-Loir); 1838.
Le Pontois (Marie-Charles-Joseph), à Lorient (Morbihan); 1836.
Le Pontois (Philippe-Eugène), à Lorient (Morbihan); 1838.
Lescale (Alfred de), à Neuville-sur-Ornain (Meuse); 1834.
Lezaud (P.-L.), rue Pont-Hérisson, 4, à Limoges (Haute-Vienne), 1833.
Lhomme (Louis-Pierre), au Fresnay-le-Gilmert (Eure-et-Loir); 1840.

MM.

Liège d'Aunis (Edouard du), rue de la Tannerie, à Abbeville (Somme); 1829.

Ligeret (Jacques), à Montigny-sur-Armançon (Côte-d'Or); 1834.

Lobeillat (Jean-Léger), chez M. Oscar Leclerc, à Sadrac (Corrèze); 1842.

Loubeyre (Pierre-Hilaire), à Lugarde (Cantal); 1839.

Lovering (Frédéric), à New-York (Amérique septentrionale); 1839.

Mairesse (Jean-Baptiste), à Neuvilly (Nord); 1839.

Marescaux (César), à Salperwick (Pas-de-Calais); 1831.

Marin-d'Arbel (Victor), à Fontainebleau (Seine-et-Marne); 1830.

Martin (Jean-Claude-François), à Saint-Marcel (Haute-Saône); 1839.

Martin-Marest (Adolphe), à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne); 1841.

Mathelin (Léopold de), à Messancy (grand duché de Luxembourg); 1835.

Mativon (Auguste), au Petit-Vernau (Cher); 1840.

Maussire (Pierre-Florentin), à Pontcey (Haute-Saône); 1842.

Mauzaise (Narcisse), à Chazay (Eure-et-Loir); 1839.

Mazeyrac (Jean-Géraud-Marcelin), à Ginès (Corrèze); 1842.

Meilheurat (Maxime), à Saint-Christophe (Saône-et-Loire); 1835.

Meixmoron-Dombasle (Jean-Baptiste-Charles Vaillant de), à Nancy (Meurthe); 1842.

Meunier (Edouard), à Moulins (Allier); 1835.

Meyer (Louis-Charles), à Rouffach (Haut-Rhin); 1829.

Michael-Basilios, à Bukarest (Valachie); 1826.

Michaux (Gustave), à Courtenot (Aube); 1837.

Mieczkowski (Auguste), à Orchowo (Prusse); 1840.

Molin de Teyssieu (Alfred), à Castelnau-de-Bretenoux (Lot); 1837.

Moll (Louis), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris; 1835.

Mollot (François-Nicolas-Jules), à la ferme de Pincourt (Haute-Marne); 1840.

Monseignat (Hippolyte de), à Rodez (Aveyron); 1830.

Montagut (Marc-François-Guillaume), au Chambon (Dordogne); 1836.

Moriceau (Jules), sur la Fosse, Maison dorée, 34, à Nantes (Loire-Inférieure); 1832

Moufle (André), aux Gaudions (Loir-et-Cher); 1833.

Moulan (Henri-Joseph-Walthère), à Liége (Belgique); 1836.

Mousset (Auguste-Claude), à la Boube (Allier); 1835.

Mugnier (Jean-Nicolas), à Cirey (Côte-d'Or); 1834.

Nicolesco (Staurace-Alexandre de), à Bukarest (Valachie); 1839.

MM.

Noualhier (Paul-Gabriel-François), à Brignac (Haute-Vienne); 1833.
Noualhier (Jérémie), à Limoges (Haute-Vienne); 1834.
Nourrisson (Léonce-Claude-Barbe-Bonaventure), à Gray (Haute-Saône); 1829.
Olavarria (José-Ramon de), à Bilbao (Espagne); 1836.
Onesti (Pietro), directeur de l'établissement agricole, à Certaldo (Toscane); 1834.
Pajot (Léon), à la Châtre (Indre); 1833.
Paléologue (Grégorios), en Morée; 1827.
Parriaux (Maurice), au château de Chermont (Allier); 1829.
Paulus (Louis-Mathieu-Vindeling-Ignace), à Hochfelden (Bas-Rhin); 1837.
Pérès (Joseph), à l'Isle de Noë (Gers); 1838.
Perrin (Charles), à Vindé (Marne); 1832.
Perrin (Laurent-Auguste), à Talmay (Côte-d'Or); 1834.
Petit (Charles), à Champagne (Seine-et-Oise); 1840.
Petitjean (Jules), à la ferme de la Papeterie (Haute-Marne); 1839.
Pigeard (Gaspard), à Bergerac (Dordogne); 1832.
Pilinski (Constantin), chez M. de Saint-Germain, rue des Bourdonnais, 1, à Versailles (Seine-et-Oise); 1839.
Pinson (Damas), à Dercy-sur-Serre (Aisne); 1830.
Piron (Edouard), à Daon (Mayenne); 1842.
Poestch (Gustave), à Cœthen (Allemagne); 1831.
Poutot (Jean-Baptiste), à Champlitte (Haute-Saône); 1830.
Poylecot (Vincent-Adrien), à la ferme de Dalvet (Cher); 1840.
Pradel (Eugène), à Marze (Cantal); 1838.
Prétot (Auguste), à Viviers-lez-Offroicourt (Vosges); 1833.
Purwinski (Antoine), à l'école royale vétérinaire d'Alfort; 1837.
Puthaux (Eugène), à Verrière-sur-Bas (Ardennes); 1839.
Puymori (Armand), au château de Migliacciaro (Corse); 1832.
Quivy (Etienne), à Maubeuge (Nord); 1841.
Rabâtel (Pierre), à Virieu (Isère); 1833.
Raclot (Amédée), à Aujicourt (Haute-Saône); 1839.
Ravet-Falconnet (Alphonse), à Clairvaux (Jura); 1840.
Ravier du Magny (Jean-Marie-Benoît), à Sarry (Saône-et-Loire); 1833.
Razimbaut (Joseph), à Nantes (Loire-Inférieure); 1830.
Rémond (François), à Mailleroncourt-Charette (Haute-Saône); 1838.
Reudelhuber (J.-V.), à Lambsheim (Bavière rhénane); 1839.
Revel (Jean-Adrien-Bonaventure), rue des Forgerons, 93, à Aurillac (Cantal); 1837.

MM.

Reymond (André-Cadet), à Revel (Isère); 1835.
Rieffel (Jules-Antoine), directeur de l'établissement agricole de Grand-Jouan (Loire-Inférieure); 1828.
Rodat (Adrien), à Olemps (Aveyron); 1829.
Rouleau (Isaac), à Péré (Charente-Inférieure); 1830.
Roullet (François), à Sompt (Deux-Sèvres); 1836.
Rzazewski (Stanislas), à Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe); 1840.
Saint-Didier (Hector de), à Chatel (Loire); 1838.
Salmon (Lucien), à Brabois (Meurthe); 1827.
Salomon (Pierre-François), aux Villerots (Saône-et-Loire); 1839.
Schérer (George-Michel), à Francfort-sur-le-Mein; 1835.
Schliessmann (Léonhardt), à Oberroth (Wurtemberg); 1841.
Simon (Jean-Baptiste-Numa), à Rochechouard (Haute-Vienne); 1842.
Simon La Raside (Jules), à Rochechouart (Haute-Vienne); 1841.
Soudry (Joseph), rue Mably, à Quimper (Finistère); 1838.
Staub (Jean), à Schœnfeld, quartier de la Poudre-d'Or (Ile Maurice); 1841.
Stroh (Frédéric), à Ottwiller (Bas-Rhin); 1840.
Sybourg (Victor de), à Villard-le-Grand, en Vailly (Suisse); 1839.
Teillard (Benoit), à Chissey (Saône-et-Loire); 1831.
Thibaudat (Joseph), à Poiseux (Nièvre); 1833.
Thuret (Auguste de), à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme); 1837.
Tirel (Armand), à Montanel (Manche); 1841.
Toché (Jules), à Nantes (Loire-Inférieure); 1830.
Tourneux (Victor), rue du Bac, 100 (bis), à Paris; 1840.
Vacher (Henri), chez M. le marquis de Tardy, à Roanne (Loire); 1842.
Varillat (Jules), à Sarno (Royaume de Naples); 1833.
Vernay (Eugène), à Dracé (Rhône); 1838.
Verrollot (Louis), à Brienon (Yonne); 1830.
Vidard (Léopold), au Dorat (Haute-Vienne); 1838.
Viellet (Antoine), à Gy (Haute-Saône); 1840.
Viguerie (G.-C.), rue du Vinaigre, à Toulouse (Haute-Garonne); 1835.
Vildex (F.), à Croze (Saône-et-Loire); 1834.
Villard (Jean-Auguste-Prosper), à Marciat (Saône-et-Loire); 1839.
Villepoix (Paul-Olivier-Gustave de), à Eu (Seine-Inférieure); 1838.
Villiaume (Dominique-François), à Longeville-lez-Saint-Avold (Moselle); 1828.
Virotte (Numa-Emile), à Montaigu-le-Blin (Allier); 1835.
Vittu (Charles), à la Ronxière (Côtes-du-Nord); 1839.
Walchnowski (Stanislas-Hippolyte), à Nancy (Meurthe); 1840.

MM.

Wartelle (Armand-Félix), à la ferme de Varastre (Seine-et-Marne) : 1839.
Weydert (Bernard-Fortunat), à Berg (province de Luxembourg) ; 1835.
Youssouf-Effendi, au Caire (Egypte) ; 1831.
Zeyssolff (Louis), à Nancy (Meurthe) ; 1832.

En publiant aujourd'hui le nom des membres de la *Société Rovillienne,* nous pensons être agréable aux anciens élèves qui vivent encore. Nous sommes convaincu que nous ranimons dans leur cœur un souvenir qui leur est cher et qui a toujours fait le charme de leur existence. Quoi de plus agréable, en effet, que ces douces réminiscences du jeune âge où tout était beau, souriant et plein d'espérance.

ÉTABLISSEMENT

DES

ATELIERS DE ROVILLE

CHAPITRE V.

(Janvier 1823.)

ÉTABLISSEMENT DES ATELIERS POUR LA FABRICATION DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

Enfin, au mois de janvier 1823, cette fabrique d'instruments améliorés, objet de si grandes préoccupations, paraissait aux yeux du grand agronome une chose si impérieuse et si importante qu'il décida définitivement la création à Roville d'un atelier de construction. En même temps il fit part de sa détermination à la Société centrale d'agriculture de Nancy, et lui exprima les belles espérances qu'il concevait d'un établissement de ce genre ; nous reproduisons cette lettre dans le présent chapitre.

Depuis 1810, comme nous l'avons dit précédemment, M. Mathieu de Dombasle méditait l'installation d'une

fabrique d'instruments d'agriculture perfectionnés, et déjà, dans cette même année, il fut le premier à établir dans son usine du Montet, de concert avec M. Hoffmann père, mécanicien à Nancy, cette merveilleuse machine à battre les grains qui devait plus tard hâter la besogne de nos cultivateurs, tout en leur apportant une économie de temps et d'argent.

C'est ainsi que M. Mathieu de Dombasle commença, dans ce petit atelier, la construction de cette charrue perfectionnée qui devait plus tard remuer le sol dans toutes les parties du monde ; il fit, en commençant, les instruments les plus utiles : la charrue sans avant-train à versoir en fonte, l'extirpateur à sept socs, le rayonneur à neuf socs, la houe à cheval, la petite herse triangulaire, la charrue à deux versoirs en fer forgé et le semoir à brouette.

Il annonce l'ouverture de sa fabrique en publiant une petite notice sur la valeur de ces instruments et notamment sur le mérite de la charrue sans avant-train ; les 14 et 15 juin 1824, une réunion agricole se tenait à Roville où une lutte était engagée entre divers agriculteurs du pays cultivant, les uns avec leurs charrues anciennes, d'autres maniant l'araire Dombasle ; le prix fut décerné par les commissaires à M. Chatelain d'Haussonville, qui avait labouré son lot avec une charrue de la fabrique de Roville attelée de deux chevaux seulement.

M. de Dombasle répondait avec bienveillance à

toutes les questions qui lui étaient adressées par le plus humble, comme par le plus riche de nos cultivateurs, il y mettait une complaisance et une bonhommie parfaites, son style était simple et coulant, mais grave et sérieux; quand il parlait de sa charrue, c'était avec feu et précision, il voulait imprimer dans l'esprit des autres, cette idée dominante chez lui et bien vraie du reste, « que la force réelle, indomptable et indes-» tructible, la véritable moralisation du pays, la » source la plus assurée, comme la plus pure de sa » richesse, se trouve dans la classe agricole et dans » l'agriculture, pour laquelle la France lui paraissait » éminemment favorisée, par son sol, son climat si » variés et enfin par le goût instinctif de son intelli-» gente population (1).

M. de Dombasle s'attachait d'abord à l'instrument perfectionné qu'il avait inventé, à cette charrue qui devait symboliser les travaux du grand agronome.

Au sujet de cette charrue, nous avons jugé à propos de reproduire ici une lettre qu'il écrivait le 31 mars 1822 à un cultivateur de la contrée pour le convaincre que l'avant-train est une pièce nuisible ou tout au moins inutile.

« Par votre lettre du 22 février dernier, vous me » dites, Monsieur, qu'un charron offre de vous cons-» truire une charrue sur le modèle des miennes, mais » en y ajoutant un avant-train. Vous me demandez

(1) Fawtier.

» mon avis sur ce changement. Vous me dites aussi » que vous avez vu labourer une charrue sans avant- » train construite sur le modèle des miennes; que » cette charrue laboure bien avec deux chevaux sans » les trop fatiguer, et que c'est cela qui vous a en- » gagé à vous adresser à ce charron pour lui en » demander une semblable. »

« En travaillant sans relâche depuis cinq ans à per- » fectionner cet instrument, je me suis attaché sans » doute à donner à chacune de ses parties la forme la » plus avantageuse; ainsi le soc, le versoir, le coutre, » la haie, etc., ont, je crois, les proportions les plus » convenables pour diminuer le tirage et faciliter un » bon labour; mais ce n'est pas dans tout cela qu'il » faut chercher son principal mérite; son caractère » essentiel, la cause principale pour laquelle elle » n'exige que la moitié de la force de tirage né- » cessaire aux charrues du pays, *c'est qu'elle n'a pas* » *d'avant-train.* »

« Ajoutez-y deux rouelles, vous la dénaturez en- » tièrement. Vous en faites une charrue médiocre, » préférable peut-être à la charrue ordinaire, mais » fort inférieure à la charrue simple. »

« Il m'est démontré depuis longtemps par le rai- » sonnement et le calcul, que l'avant-train augmente » nécessairement la résistance de la charrue; cette » vérité est également démontrée par l'expérience de » tous les pays où l'on fait habituellement usage de

» charrues sans avant-train. On peut maintenant s'en
» assurer sur plusieurs points de notre département,
» car quelques charrons ont déjà réussi à imiter les
» charrues dont je fais usage, et partout où elles ont
» été bien construites, on a observé les mêmes résul-
» tats que j'avais obtenus, c'est-à-dire qu'indépen-
» damment d'une diminution de moitié dans la force
» nécessaire au tirage, la charrue simple, attelée de
» deux ou trois chevaux au plus, et conduite par un
» seul homme, présente encore quelques autres avan-
» tages; on a remarqué qu'elle est certainement plus
» facile à conduire pour celui qui a quelque habi-
» tude de la manier, habitude qui peut s'acquérir en
» deux ou trois attelées, qu'elle fait des tournées
» beaucoup plus courtes, qu'elle laboure les deux
» extrémités du champ aussi profondément que le
» milieu, ce qui est impossible avec la charrue à
» avant-train; qu'elle laboure bien plus près le long
» des haies, des arbres, des fossés, que la terre n'est
» pas pétrie par les pieds des chevaux comme avec
» la charrue ordinaire. »

« Maintenant, Monsieur, je vous demanderai quel
» motif il peut y avoir, pour le cultivateur qui a ob-
» servé ces avantages, à ajouter un avant-train à cette
» charrue puisque l'avant-train rend la charrue plus
» chère, les réparations plus fréquentes et plus dis-
» pendieuses; il faut donc un motif plus ou moins
» grave pour faire désirer ce changement. Pense-t-on

» que, par cette addition, la charrue pourra marcher
» avec un attelage moindre? non sans doute. Croit-on
» qu'avec un avant-train la charrue sera plus facile
» à conduire? Qu'on le demande à ceux qui ont con-
» duit seulement pendant huit jours la charrue simple
» bien construite. Tous diront que le conducteur ne
» fait pas le quart des efforts qu'exige la charrue à
» avant-train. Craint-on de n'avoir besoin que de
» deux chevaux? ce qui ôte tout prétexte au garçon
» laboureur d'avoir avec lui un aide, avec lequel il
» puisse causer et prendre une prise de tabac. »

« L'idée d'ajouter un avant-train à la charrue
» simple ne viendra jamais à un homme qui aura
» conduit pendant quelque temps une charrue de ce
» genre. Il est bien évident que cette idée n'est autre
» chose qu'un reste de l'habitude qu'on a dans ce
» pays de voir toujours une charrue accompagnée de
» deux rouelles. On a vu une charrue qui présente
» des avantages réels, évidents; on a jugé que cela
» dépendait de quelques dispositions particulières
» *dans le corps de la charrue*, de la manière d'ac-
» crocher la chaîne de tirage à la haie, etc. On a
» voulu céder quelque chose à l'habitude et on a
» pensé qu'elle ne marcherait pas moins bien en y
» ajoutant un avant-train.

» Mais ce n'est pas cela, je le répète, c'*est au bout*
» *de la haie qu'il faut chercher le secret de la facilité*
» *de la marche de cette charrue; le bout de la haie n'a*

» *d'appui sur rien;* voilà la cause essentielle de tous » les avantages qu'elle présente. Celui qui lui don- » nera un appui quelconque, gâtera l'instrument et » perdra la plus grande partie de ses avantages. » L'expérience démontrera cette vérité à ceux qui en » feront l'essai, comme elle me l'a démontrée à moi- » même.

» Quant aux charrons et aux maréchaux, beaucoup » d'entre eux peuvent avoir plusieurs motifs pour » engager les cultivateurs à ajouter un avant-train à » la charrue simple; d'abord, un instrument peu » coûteux dans sa construction et qui exige très-peu » de réparations, ne peut guère être de leur goût; » ensuite, la charrue sans avant-train est bien plus » délicate qu'une autre à construire; il faut s'assu- » jettir bien plus rigoureusement à des proportions » exactes; tout charron n'est pas de taille à faire une » bonne charrue simple, et si elle n'est pas très-bien » faite, elle ne va pas du tout. Il est assez naturel, » dans ce cas, que l'ouvrier ait l'idée d'y ajouter un » avant-train; la charrue qui ne pouvait pas aller » sans avant-train, marchera bien alors; seulement, » elle exigera un, deux ou trois chevaux de plus, » selon qu'elle est plus ou moins mal construite; » mais jamais une charrue bien faite n'aura besoin » d'avant-train.

» Vous concevez bien, d'après cela, Monsieur, que » l'adoption de la charrue simple doit éprouver des

» difficultés, d'abord de la part des garçons labou-
» reurs, qui craignent de s'ennuyer aux champs en
» y allant seuls, et ensuite de la part des ouvriers
» constructeurs. Tout l'avantage de cette espèce de
» charrue est pour le cultivateur; mais cet avantage
» est tellement reconnu aujourd'hui, que je ne doute
» pas que l'usage ne s'en étende rapidement. D'ail-
» leurs, les charrons qui auront assez d'adresse pour
» réussir parfaitement dans cette construction, y
» trouveront aussi leur intérêt; chacun s'adressera à
» eux et ils feront quatre fois plus de nouvelles char-
» rues qu'ils n'en auraient fait d'anciennes.

» Recevez, Monsieur, etc. »

Nous avons reproduit cette lettre inédite des ouvrages de M. de Dombasle, parce qu'elle donne une idée des leçons du Maître; c'est un spécimen qui témoigne de cette bonté, de cette bienveillance pour convaincre un cultivateur égaré et le mettre dans le chemin de la vérité.

M. de Dombasle, comprenant l'avenir des instruments perfectionnés dans un pays comme le nôtre, essentiellement producteur de céréales, et prévoyant que les ouvriers agricoles et la main-d'œuvre feraient un jour défaut, a obéi à une vocation toute particulière en s'attachant, dès 1810, à l'étude du perfectionnement des instruments de culture ; ainsi, c'est déjà en 1820 qu'il a apporté des modifications à la charrue belge dite de Brabant, l'un des meilleurs

modèles de cette époque; c'est à ce sujet qu'il reçut de la Société royale d'Agriculture une grande médaille.

C'est dès ce moment qu'il se préoccupa de la création d'une fabrique d'instruments et d'outillage de culture.

Il ne tarda pas à ouvrir à Roville de véritables ateliers, où il suivait très-attentivement le travail et l'exécution des instruments; il s'appliquait à reconnaître l'usure des ferrements; il cherchait à en diminuer le frottement et le tirage; il est incontestable que, sous le rapport de la forme, de la légèreté et de la bonne confection, M. de Dombasle s'est acquis une grande réputation comme constructeur.

Nous reproduisons ici la lettre par laquelle il annonçait l'ouverture de ses ateliers; elle est datée de Roville le 20 avril 1823 :

« Tous les hommes qui ont observé de près l'état » de l'agriculture en France, ont pu se convaincre » qu'un des genres d'amélioration qu'elle réclame le » plus vivement, et qui doit exercer le plus d'in- » fluence sur ses progrès dans l'avenir, est l'adoption » générale des instruments perfectionnés que l'indus- » trie a appliqués aux diverses opérations de la culture » du sol, afin de rendre ces opérations plus parfaites » et moins coûteuses.

» Du moment où la direction de l'Etablissement » agricole modèle établi à Roville m'a été confiée, j'ai » senti qu'il ne suffisait pas, pour atteindre prompte-

» ment le but auquel je devais tendre, d'adopter » l'usage de ces instruments dans l'exploitation, mais » qu'il fallait aussi mettre les cultivateurs qui pour- » raient être disposés à en faire l'essai, à portée de » se procurer des instruments d'une bonne construc- » tion, à des prix modérés; car la difficulté de les » faire construire ou la crainte, trop souvent fondée, » qu'ils ne soient pas propres à l'usage auquel on les » destine, forme certainement un des plus puissants » obstacles qui empêchent les cultivateurs d'en adop- » ter l'usage.

» Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à joindre » à l'établissement agricole de Roville, des ateliers » où l'on construit tous les instruments qu'on y em- » ploie et où l'on peut en fournir aux personnes qui » désirent les expérimenter.

» La réunion d'une fabrique de ce genre à une » exploitation rurale m'a paru présenter des avan- » tages nombreux, non-seulement sous le rapport de » la confiance que doivent naturellement inspirer des » instruments dont chacun peut voir journellement » l'emploi, ainsi que de la facilité qu'ont les per- » sonnes qui désirent en adopter l'usage, d'apprendre » à les manier dans l'exploitation même, mais aussi » sous le rapport du perfectionnement des instru- » ments, lorsque la ferme et les ateliers de construc- » tion sont sous la même direction on fait avec faci- » lité et promptitude l'essai de tous les changements

» qu'indique l'expérience journalière de la culture ;
» un instrument nouveau est apprécié à sa juste va-
» leur avant d'être proposé au public, parce qu'on a
» commencé par le soumettre à des épreuves variées
» et longtemps répétées.

» Je préviens ici que je ferai construire dans mes
» ateliers les seuls instruments que j'emploie habi-
» tuellement dans la culture et dont les avantages
» me sont connus par une longue expérience. On n'y
» trouvera pas ce fini d'exécution qu'on pourrait sou-
» vent appeler luxe. Je ne chercherai jamais à faire
» dire : voilà un instrument bien fait ; mais je tâche-
» rai qu'on puisse toujours dire : voilà un bon ins-
» trument ; c'est spécialement aux cultivateurs prati-
» ciens que je les destine et non aux amateurs de
» collections, et c'est sur le sillon que je désire qu'on
» les juge ; au reste, ceci n'exclut pas une certaine
» propreté d'exécution, mais je ne chercherai pas à
» la porter plus loin qu'on ne peut l'obtenir de bons
» ouvriers de la campagne, et je n'oublierai pas
» qu'un des premiers mérites d'un instrument d'agri-
» culture, est la modicité du prix qui ne peut pas se
» concilier avec le fini du travail poussé au-delà d'un
» certain point : le premier objet dont je me suis
» occupé, c'est la construction des charrues, le pre-
» mier et le plus important de tous les instruments
» d'agriculture.

» Le succès avec lequel j'ai appliqué la charrue

» sans avant-train, à versoir en fonte, à la culture
» des terres de diverses natures du domaine de Ro-
» ville, a dépassé toutes les espérances que je pou-
» vais concevoir; les mêmes charrues sont employées
» partout, partout elles exécutent un travail aussi
» parfait qu'on peut l'attendre de la nature et de la
» situation de chaque pièce, et partout elles pré-
» sentent sur la force du tirage et par conséquent sur
» la dépense du labour, une économie de moitié en
» comparaison des charrues à avant-train, travaillant
» dans le même sol.

» L'intérêt avec lequel les cultivateurs des envi-
» rons viennent examiner ce travail, l'étonnement
» qu'ils témoignent, l'empressement avec lequel ils
» cherchent à se procurer des charrues semblables,
» tout me fait croire qu'il ne faut pas très-longtemps
» pour « que la révolution soit complète, et pour
» qu'un avant-train de charrue devienne chose rare
» dans une grande partie du département de la
» Meurthe. »

M. Mathieu de Dombasle avait parfaitement raison quand il affirmait que sa charrue fait plus de besogne, que la traction en est plus facile; ce qui l'a prouvé tout d'abord, c'est que le cultivateur qui l'a précédé à Roville, employait 35 chevaux à la culture de ses terres, tandis que lui faisait beaucoup plus de travail avec six bons chevaux et neuf bœufs d'une taille moyenne; or, on sait que l'économie d'animaux de

traits comme celle des bras, est une chose des plus importantes dans une exploitation.

Ainsi le savant agronome réalisait toutes ses espérances, et le grand rêve de sa vie, en établissant sa vaste culture à Roville, et en y joignant une fabrique d'instruments perfectionnés ; il a voulu démontrer l'efficacité de cette réunion des deux exploitations, afin que les nombreux étrangers qui visitent souvent des établissements modèles, puissent vérifier le travail et le fonctionnement des charrues et des autres instruments perfectionnés.

Il faut le reconnaître, l'illustre professeur avait pressenti l'influence que l'art mécanique, appliqué aux travaux de la ferme, devait exercer sur les progrès agricoles, sa persévérance et sa probité lui auraient acquis une grande fortune commerciale, si son existence s'était prolongée.

La réputation de M. Mathieu de Dombasle comme constructeur, date de l'époque à laquelle il a transporté à Nancy sa fabrique de Roville (1839), à cette date, la petite usine qui n'avait eu d'abord d'autre but et d'autre ambition que de fournir de bonnes charrues aux cultivateurs du voisinage fut singulièrement agrandie à Nancy, car alors, chacun voulait posséder une charrue Dombasle (1), le succès ne fit

(1) Le nom de Dombasle a fini par se confondre avec sa charrue, que dans la contrée on appelle une Dombasle, et cette expression instinctive de la reconnaissance publique a popularisé le nom du grand

que stimuler les efforts du consciencieux constructeur qui ne cessa d'apporter à son instrument toutes les améliorations que la pratique des agriculteurs distingués lui signala.

Si nous ne craignions de fatiguer nos lecteurs au sujet des instruments aratoires, nous pourrions nous étendre sur l'histoire des machines agricoles sorties des ateliers de M. de Dombasle ; mais nous n'en parlerons que pour classer cette industrie, heureuse invention du Maître, comme l'une des grandes causes de la prospérité de notre agriculture.

De 1823 à la fin de 1839, les ateliers de Roville avaient satisfait aux besoins de son exploitation agricole et aux demandes qui lui étaient adressées par les cultivateurs du département ; mais, à partir de 1840, ces demandes se succédèrent dans une telle proportion, qu'il ne lui fut plus possible d'y satisfaire avec sa modeste fabrique.

Pour donner une idée de la renommée acquise aux instruments fabriqués à Roville depuis cette époque, nous placerons, sous les yeux de nos lecteurs, le mouvement progressif de la fabrication des instruments et de leur expédition tant à l'Intérieur qu'à l'Etranger.

agronome, jusque dans le plus petit hameau, où l'on n'a jamais entendu parler de ses travaux et de ses écrits, et l'on ignore toujours quel était et quand vivait ce Dombasle, dont le nom est souvent rappelé par ceux qui sans le connaître profitent de son travail en faisant usage de l'instrument de son invention.

Ces instruments ont été répandus, non-seulement en France et dans toutes les parties de l'Europe, mais dans le monde entier. Ainsi, il a été fait des expéditions pour l'Amérique, le Brésil, l'Asie, beaucoup pour l'Afrique et l'Egypte. Voici l'état des instruments fabriqués et expédiés :

Charrues	32,867	
Houes à cheval	4,414	
Avant-trains	4,152	
Herses	3,721	
Scarificateurs	3,104	
Tarares	1,948	
Semoirs	1,371	55,080
Coupe-racines	1,199	
Hache-paille	879	
Rouleaux	737	
Râteaux à cheval	350	
Cylindres à raisin	154	
Faneuses	11	
Rateaux	173	

Sur ce nombre de cinquante-cinq mille quatre-vingts instruments, les départements de la France en ont utilisé 44,890; notre département de la Meurthe y figure pour 18,000; les livraisons de la Fabrique, en pièces de rechange de toute nature, sont très-considérables, surtout pour les charrues de ses modèles.

Tous les instruments créés par M. Mathieu de

Dombasle ont été décrits, soit dans les *Annales de Roville*, soit dans le *Calendrier du Bon Cultivateur*.

Voici maintenant la liste chronologique de ceux qui ont été créés ou perfectionnés par la fabrique de Nancy, depuis la mort de son illustre fondateur :

1844 Reconstruction totale du tarare et du coupe-racines.
1845 Création de la charrue légère et du scarificateur à 7 pieds. Reconstruction de la houe à cheval.
1846 Création de la petite charrue à un cheval.
1847 Reconstruction totale du hache-paille.
1849 Invention de la charrue sous-sol.
1850 — de la charrue tourne-oreille.
1851 — de la grande charrue relevée.
1852 — du scarificateur à levier.
1855 — — à avant-train pivotant.
1865 — de la herse-Noël, isolée ou accouplée, avec bâti en bois.
1866 — du râteau à cheval et herse-Noël, avec bâti en fer.
1867 — du petit coupe-racines.
1869 — du semoir à cheval à 8 pieds mobiles.
1871 — du buttoir léger et arracheur de pommes de terre.
1872 — de la faneuse.
1872 — de la charrue bi-socs.
1872 — de la charrue pour houblonnière.
1872 — d'une autre plus légère.
1872 — d'une houe légère à roulettes en fer.

La Fabrique qui a produit tous ces instruments, fondée à Roville en 1823, comme nous l'avons dit précédemment, a été cédée à M. de Meixmoron-Dombasle, gendre de M. de Dombasle, en 1842; il l'a dirigée jusqu'en 1860, époque de sa mort; de 1860 à 1867, elle a été sous la direction de M. Ch. de Meixmoron de Dombasle fils et de M. Noël, décédé en 1868.

Depuis la mort de M. Noël, elle est dirigée par M. Ch. de Meixmoron de Dombasle, qui recueille aujourd'hui les avantages bien mérités d'une fabrique qui a rendu de si grands services au pays.

Les demandes qui lui sont faites depuis quelque temps sont tellement nombreuses, que M. de Meixmoron a dû faire construire de vastes ateliers dans les jardins placés au-dessous de l'ancienne usine, le long de la rue de la Prairie, et, par suite, de doubler le personnel de sa fabrique; cette nouvelle installation causera sans doute une grande satisfaction aux amis de l'Agriculture.

Pouvons-nous hésiter à comparer M. Mathieu de Dombasle, comme constructeur, aux John Howard de Bedford, à MM. James et Frédéric à Robers Ransom, d'Orwel près d'Ipswich, à Sims et autres, nous ne le croyons pas, parce que M. de Dombasle a fait de grandes choses avec de faibles ressources, tandis que ces constructeurs anglais ont fait beaucoup, mais avec

les millions que leurs concitoyens leur offraient à pleines mains.

Ainsi, nous le proclamons bien haut, *Mathieu* de *Dombasle* a été *remarquable à bien des titres*, il doit donc être considéré comme l'un des membres de cette race d'hommes forts, que la France comme l'Angleterre ont produits dans tous les temps et dans toutes les classes de la Société.

L'agriculture doit compter Mathieu de Dombasle parmi ses grands hommes et ses bienfaiteurs, car il a, par ses travaux et par ses écrits, enrichi ses concitoyens et sa clientèle agricole, il a doté l'industrie d'excellents instruments et de puissants moyens de fertiliser la terre, qui, en diminuant les dépenses, multiplient les effets du travail de l'homme en augmentant les produits du sol.

La ville de Nancy est heureuse et fière de posséder dans son sein la fabrique d'instruments aratoires de Mathieu de Dombasle, dernier souvenir de l'institut de Roville.

Qu'il nous soit permis de dire à l'honneur de MM. de Meixmoron-Dombasle père, Noël et de Meixmoron-Dombasle fils, que nos cultivateurs comprennent si bien maintenant les bons effets produits par le fonctionnement des instruments de leurs ateliers, que leur fabrique est appelée à fournir entièrement les cultivateurs de nos départements de l'Est.

Elle conservera cette confiance, parce que l'usage

des instruments perfectionnés d'agriculture, dont l'introduction dans le pays est due à M. Mathieu de Dombasle, est, à juste titre, considéré par nos cultivateurs et nos agronomes, comme le point de départ de nos succès, et comme le point capital de nos progrès. Si le grand pas que notre agriculture a déjà fait en ce siècle est dû en partie à la force même des choses, on doit en attribuer une bonne part à la fabrique de Roville, aux concours d'instruments dont M. Mathieu de Dombasle a donné l'exemple, aux comices de nos départements encouragés par d'heureuses découvertes, qui suivirent et imitèrent ces luttes paisibles si importantes dans leurs résultats; ces réunions de propriétaires, fermiers et cultivateurs, qui datent de 1824, ont produit les meilleurs effets.

M. de Dombasle, rentré à Nancy en octobre 1842, lieu de sa retraite, pour y goûter le repos devenu indispensable, au mauvais état de sa santé ébranlée par de si grands travaux, se préoccupa toujours des intérêts de l'agriculture en surveillant activement sa fabrique d'instruments aratoires qu'il avait transportée rue de la Prairie, et confiée à la direction de M. de Meixmoron-Dombasle, son gendre.

C'est au milieu de ces occupations, dont le bien public était l'unique but, que la mort est venue le surprendre le 27 décembre 1843 (1).

(1) M. de Dombasle avait le désir de se voir remplacé à Roville par un agriculteur qui pût continuer son œuvre; il avait des sentiments

Nous affirmons donc sans crainte que M. de Dombasle, en reconstituant la Société centrale d'Agriculture de la Meurthe, en créant son école célèbre de Roville et en fondant ses ateliers d'instruments aratoires, a certainement illustré son existence; qu'il a fait tous ses efforts pour constituer la profession et la classe des cultivateurs, en les relevant au moyen de l'instruction, d'expériences et d'épreuves à destination de l'art agricole; qu'il a créé une communauté de sentiments et d'intérêts entre les grands propriétaires et les chefs de famille des cultivateurs; enfin, qu'il a attiré le capital entre les mains de ceux-ci autant qu'il pouvait le faire.

Tels sont les tires imprescriptibles pour lesquels nous rendons un respectueux hommage à Mathieu de Dombasle, à l'Apôtre de l'Agriculture française, à l'une des plus grandes célébrités de notre siècle, dont la mémoire sera toujours chère parmi nous.

Sur le seuil de l'éternité, Dombasle songeait encore au bien de l'humanité.

trop élevés pour satisfaire un amour-propre mal placé de voir l'établissement de Roville anéanti par sa retraite ; toutefois, il prévoyait que cet établissement, n'ayant pour soutien que celui qui en était le fondateur, ne serait désormais qu'une simple ferme conservant le souvenir de sa célébrité passée.

FUNÉRAILLES

DISCOURS

CHAPITRE VI

LES OBSÈQUES (31 DÉCEMBRE 1843)

A la nouvelle de ce douloureux événement, le monde scientifique, la France agricole, et la Lorraine en particulier, comprirent la perte immense qu'ils venaient d'éprouver en la personne de M. Mathieu de Dombasle.

La famille du défunt et la Société centrale d'Agriculture de Nancy décidèrent que les obsèques seraient faites le dimanche suivant.

La cérémonie funèbre eut lieu en effet le 31 décembre à onze heures du matin, au milieu d'un grand concours de citoyens de tous rangs et de l'appareil militaire dû à son grade d'officier de la Légion d'honneur.

Tous les membres de la Société centrale d'Agriculture de Nancy se sont fait un devoir de suivre le cercueil du grand agronome jusqu'à sa dernière demeure. Les cordons étaient tenus par deux doyens de la So-

ciété et par deux anciens élèves de l'Ecole de Roville.

Arrivé à Préville, le docteur de Haldat, au nom de la Société royale des Sciences, a pris la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Si je n'étais autant que je le suis, étranger au grand art qui a occupé la place principale dans la vie de l'honorable collègue sur la tombe duquel nous venons répandre les larmes de l'amitié: si la sainteté du lieu, la gravité de la réunion ne s'y opposaient, une vaste carrière s'ouvrirait devant moi.

J'aurais à vous le montrer au milieu des entreprises agricoles ou industrielles qu'il a suivies, au milieu des élèves qu'il a formés, et à vous développer toute l'étendue de ses vues sur le perfectionnement de l'agriculture. Mais, à peine initié aux doctrines les plus élémentaires d'un art essentiellement pratique, je laisserai à ceux de mes collaborateurs qui ont été témoins de ses travaux, à nous présenter le tableau des théories savantes et des pratiques heureuses qui l'ont illustré, et je me bornerai dans une esquisse rapide de sa vie, à vous montrer, dans M. de Dombasle, la beauté de son caractère, supérieure encore à son savoir; à vous rappeler sa candeur, sa modestie, sa franchise, son désintéressement, la merveilleuse activité de son esprit, sa fécondité et surtout son attachement à l'honneur du pays.

Né avec les dispositions intellectuelles les plus heureuses, notre savant confrère arrivait à peine à l'adolescence à l'époque à jamais déplorable où le savoir même était suspect; où les écoles, fermées par la main de l'anarchie révolutionnaire, laissaient la jeunesse sans moyen d'instruction.

Il ne put donc, du moins dans les sciences, dans lesquelles il a depuis occupé un rang si distingué, trouver d'autres res-

sources que dans l'heureuse perspicacité de son esprit et dans son zèle pour l'instruction, et l'on peut affirmer qu'il fut son propre maître.

Très-sensible aux charmes des beaux-arts, il leur consacra les premiers temps de sa jeunesse; mais une appréciation dictée par la raison et la modestie dans la comparaison de ses productions à celles des grands maîtres et la lecture de quelques ouvrages sur les sciences physiques, lui révélèrent bientôt le caractère du talent qui lui avait été donné, la chimie qui, à cette époque, avait reconnu l'étendue de son domaine, écarté les épines et les ronces qui l'embarrassaient, fixa d'abord son attention. Ceci, Messieurs, est bien propre à caractériser sa perspicacité; cette science, dans l'étude de laquelle un maître paraît si nécessaire et où l'enseignement expérimental semble indispensable, il l'aborda seul, et la lecture de bons livres lui suffit pour l'initier aux principes généraux et le conduire dans une entreprise qui aurait fait honneur même à un chimiste exercé. Il fit l'essai de ses connaissances dans un travail sur l'analyse des eaux minérales par les réactifs, c'est-à-dire qu'il entreprit un travail qui supposait de nombreuses connaissances sur les affinités des sels, travail qui, dans l'état où la science était alors, n'offrait aucun guide suffisant, et, peu de temps après, il publia le résultat de ses recherches, qui obtint l'assentiment des hommes éclairés dans cette science.

La pénurie du sucre, le prix immodéré auquel s'était élevé cette denrée, que nos colonies ne pouvaient nous fournir alors, avaient, à l'époque que je signale, dirigé les vues des savants vers la recherche d'une substance que l'auteur de la nature a répandu abondamment dans le règne végétal. M. de Dombasle avait des vues trop élevées et des sentiments trop patriotiques pour ne pas sentir l'importance de l'art nouveau qui devait nous délivrer d'un tribut que nous étions forcés de payer à l'étranger. Il n'hésita pas à s'avancer dans cette carrière, et,

réunissant à sa haute intelligence les secours des connaissances étendues de notre ami M. Braconnot, à force de soins, d'essais et de dépenses, opérant sur une vaste échelle, il était parvenu à offrir à la consommation du pays 30,000 kilog. de sucre raffiné, quand l'invasion étrangère, ouvrant nos frontières au commerce extérieur, porta à son entreprise un coup fatal à sa fortune; il soutint cet échec avec courage, on pourrait presque dire avec indifférence, trouvant dans son génie et son activité des moyens propres à le réparer.

Le calme, qui se rétablit plus promptement qu'il n'y avait lieu de l'espérer à la suite de cette funeste époque, lui parut alors favorable aux vues que depuis longtemps il avait sur le perfectionnement de l'art agricole. qu'il avait toujours aimé, dans la pratique duquel il trouvait un aliment à l'activité de son esprit et un exercice favorable à sa santé.

Ce fut alors qu'il fonda cette grande ferme expérimentale, qui est devenue la source féconde des observations nombreuses autant que judicieuses, qu'il a publiées sous le titre d'*Annales de Roville;* annales précieuses, qui ont répandu le nom de l'auteur dans le monde entier, lui ont mérité le titre de *Columelle français,* que lui donna le vicomte de Villeneuve, alors préfet de ce département, et fit sentir les avantages que le public pouvait retirer d'une Ecole d'Agriculture établie au sein de la Ferme modèle. La réputation de M. de Dombasle y attira bientôt des élèves, et l'on vit avec admiration sur les mêmes bancs des nationaux et des étrangers venus des contrées les plus distantes pour recueillir les préceptes que l'Instituteur ne pouvait pas leur donner lui-même à raison de sa santé, mais qui leur étaient transmis par des intermédiaires remplis de son esprit et capables de les initier à la théorie et à la pratique de l'art le plus ancien du monde, qui cependant recevait incessamment à Roville des perfectionnements nouveaux.

Mais, Messieurs, je dois bientôt m'arrêter; le sujet est trop vaste et serait disproportionné à mes connaissances, si je voulais entrer dans les détails d'une administration et d'un enseignement aussi savamment dirigé; je ne ferai donc que vous rappeler l'établissement d'une industrie qui, liée à l'Agriculture, appartient encore à une autre science : à la mécanique pratique; je veux parler de la Fabrique d'Instruments aratoires destinés à rendre plus commodes, plus exactes et moins dispendieuses, les opérations que M. de Dombasle voulait changer, modifier et perfectionner.

C'est bien ici, Messieurs, que l'on peut dire que l'esprit est tout l'homme; c'était dans un état de santé chancelant toute sa vie que notre collègue avait suivi et exécuté tant de travaux, et on doit ajouter que cette même santé, déplorable dans les derniers temps de sa glorieuse carrière, ne put jamais opposer un obstacle invincible à son activité incessante et à son zèle pour la science. Il trouvait toujours des ressources contre les maux qui l'accablaient; si ses yeux lui refusent leur service, il emprunte, comme le fit Huber, l'historien des abeilles, ceux d'un aide intelligent, et, dans cet état valétudinaire, on pourrait dire d'une existence physique incomplète, il administre, il enseigne, il dirige; et il répand, dans les écrits qu'il publie, les résultats de ses vastes connaissances et de ses vues philanthropiques sur l'agriculture, l'industrie et l'économie politique. Enfin, Messieurs, il rassemblait encore, dans les derniers jours de son existence, les matériaux d'un traité général d'agronomie, qui devait renfermer le résultat de toutes ses observations sur un art au perfectionnement duquel il avait si longtemps employé toutes les ressources de son esprit.

Regrettons, Messieurs, que la mort l'ait frappé avant la terminaison de cette utile entreprise; déplorons la perte d'un savant dont les vues pouvaient encore, pour quelques années, concourir au bien du pays qu'il a longtemps éclairé de ses lu-

mières. S'il a obtenu de l'Institut de France, une distinction qui n'est accordée qu'aux savants; s'il a obtenu le signe d'honneur donné à presque tous ceux qui appartiennent à ce corps illustre; que nos concitoyens qui ont profité de ses utiles enseignements, que le pays sur lequel il a répandu l'éclat de sa réputation, lui déférent un honneur plus grand encore, en élevant un monument à la mémoire de celui qui a consacré à son avantage la plus grande partie de son existence!

CHAPITRE VII

Souscriptions pour l'érection d'un monument

Un grand nombre d'agronomes et de cultivateurs, admirateurs ou disciples du célèbre et à tout jamais regrettable directeur de Roville, se sont spontanément réunis dans cette triste circonstance, et ont unanimement exprimé le désir qu'un monument lui fût consacré, et en outre qu'une médaille en bronze fût distribuée chaque année aux lauréats de tous les concours agricoles, afin de perpétuer le souvenir des immenses services rendus par M. de Dombasle.

Dans sa séance du 4 janvier 1844, la Société centrale d'agriculture de Nancy, accorde la parole à M. Poirel qui se présente au nom d'un grand nombre de ses collègues, pour proposer à la Société de prendre l'initiative d'une souscription, pour élever, dans la ville de Nancy un monument à la mémoire de M. Mathieu de Dombasle, suivant le vœu exprimé par M. de Haldat, sur la tombe même de l'illustre agronome; cette proposition est unanimement adoptée.

Une commission composée de MM. Poirel Baron Daurier, de Myon, de Scitivaux et Turck est nommée avec charge de préparer un rapport.

Le 11 du même mois, M. Poirel, président de la commission, présente un modèle de prospectus qui est adopté; la commission se trouve dès ce jour

chargée de s'entendre avec les autorités ainsi qu'avec les Sociétés d'agriculture de France, pour l'accomplissement de ce devoir de la Société centrale envers l'agronome célèbre qu'elle se glorifiait d'avoir pour président honoraire.

Le 1er février suivant, M. Moreau, membre de la chambre des députés, adresse une demande à la Société, au nom d'une sous-commission déjà formée à Paris, dans le but de laisser à cette sous-commission la direction de tout ce qui concerne le monument à élever à M. de Dombasle.

La Société considérant que la juste récompense qu'elle se propose de décerner à son ancien président, deviendra ainsi une récompense nationale, a adhéré complétement à la proposition qui lui est faite par l'organe du député de la Meurthe, à la condition, toutefois, que le monument projeté sera destiné à la ville de Nancy et lui restera.

C'est à la suite de ces négociations que M. le Maire de la ville de Nancy adressa la lettre suivante à M. le président de la Société centrale.

Le Maire de la ville de Nancy à M. le président de la Société centrale d'agriculture de cette ville.

Monsieur,

J'ai soumis au Conseil municipal, dans la séance du 3 du présent mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'a-

dresser, au sujet de la souscription ouverte pour ériger un monument à M. Mathieu de Dombasle.

Je m'empresse de vous faire connaître que le Conseil a voté une somme de trois mille francs pour contribuer à l'érection de ce monument sous la seule condition qu'il sera placé dans la ville de Nancy.

Il a témoigné en même temps le regret que les ressources de la ville, si inférieures à ses besoins, ne lui permissent pas de consacrer une somme plus forte à cet objet, et de démontrer ainsi toute l'importance qu'elle attache au succès de la souscription ouverte en l'honneur de notre célèbre compatriote.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. NOEL.

Nancy, le 5 février 1844.

P.-S. — Dans la même séance, et sur la proposition de M. le baron Daurier, le Conseil a décidé en outre que la place du Collége, sur laquelle est située la maison où est né M. de Dombasle, celle qui appartient aujourd'hui à M. Colin Saint-Michel, au n° 66 de la rue Stanislas, porterait à l'avenir le nom de place Dombasle.

Puis le 10 février 1844, M. de la Chauvinière, membre correspondant de la Société centrale d'agriculture de Nancy, qui habitait ordinairement la capitale, avait eu aussi la pensée de provoquer une souscription pour élever un monument à la mémoire de M. Mathieu de Dombasle, et à cet effet, il a publié dans le *Cultivateur,* journal qu'il rédigeait alors, les lignes suivantes :

Si l'agriculture se trouve maintenant classée parmi les inté-

rêts nationaux les plus importants, si elle fixe désormais l'attention de ceux-là même qui la dédaignaient autrefois, enfin si elle est considérée comme la source la plus féconde, la plus certaine de la prospérité publique et des fortunes privées, c'est incontestablement aux savants et consciencieux écrits, aux innombrables travaux théoriques et pratiques de l'illustre directeur de Roville, que doit être attribuée l'heureuse innovation qui s'est faite sous ce rapport dans nos idées et dans nos mœurs.

Tous les hommes de bien qui ont su apprécier ce résultat et qui y voient une garantie de bien-être pour notre patrie, ont donc été profondément affligés, en apprenant que M. Mathieu de Dombasle venait de succomber aux cruelles souffrances qu'il éprouvait depuis quelques années.

Thaër a été comblé d'honneurs et de pensions pendant qu'il vivait pour avoir fondé l'Institut agronomique de Mæglin, près de Berlin, pour y avoir enseigné les meilleures méthodes de culture, et, depuis sa mort, tous les congrès allemands ont voté les fonds nécessaires pour qu'une statue lui soit érigée au centre de l'Allemagne. (1)

La Société des progrès agricoles, dont le *Cultivateur* est l'organe habituel depuis 16 ans, a souvent exprimé le vœu qu'une pension nationale fût accordée à notre grand agronome, et que la dignité de Pair de France fût la récompense de ses éminents services. C'eût été assurément faire une juste application du § 19 de l'article 25 de la Charte Constitutionnelle, mais la reconnaissance du pays n'a pu être ainsi exprimée, les intentions notoirement favorables du Ministre de l'agriculture, ont été paralysées par l'extrême modestie de M. de Dombasle, dont l'unique ambition était de justifier de plus en plus l'affection respectueuse de ses nombreux élèves, et qui n'a voulu

(1) Ce monument a été élevé à Leipsick et inauguré avec une grande solennité.

obtenir que de la fabrique d'instruments aratoires qu'il avait établie à Nancy, les moyens de subvenir aux besoins de sa vieillesse!...

Ah! que du moins sa mémoire reste toujours chère aux amis de l'agriculture! que d'éternels regrets attestent leur vénération et leur gratitude!... Les congrès allemands nous ont donné un noble exemple; espérons que toutes nos Sociétés et tous nos comices agricoles s'empresseront de l'imiter, et que le Thaër français recevra lui aussi, les honneurs qu'il a si bien mérités.

Plusieurs agronomes et cultivateurs, admirateurs ou disciples du célèbre et bien regretté directeur de Roville, se sont spontanément réunis dans cette triste circonstance, et ils ont unanimement exprimé le désir qu'un monument lui fût aussi consacré et en outre qu'une médaille en bronze fût distribuée chaque année, aux lauréats de tous les concours agricoles, afin de perpétuer le souvenir des immenses services de M. de Dombasle.

En conséquence, une souscription est dès ce moment ouverte à Paris, à la direction du *Cultivateur*, 10, rue Taranne, pour l'accomplissement de l'œuvre patriotique que nous annonçons. Une commission composée de nos principales illustrations agronomiques doit s'occuper du soin que réclamera l'érection du monument projeté pour la ville de Nancy.

La Société centrale d'agriculture de Nancy avait à peine fait connaître la résolution qu'elle avait prise dans une de ses séances, que de tous côtés on tenait à honneur de se faire inscrire pour prendre part à l'œuvre nationale qu'elle poursuivait avec ardeur.

Aussi sa tâche fut-elle facile et heureuse, car de tous les points de la France, la Société recevait les

adhésions des souscripteurs avec l'expression de leur vive sympathie; elle voyait aussi avec un véritable bonheur le chef de l'Etat et ses Ministres figurer à la tête de la liste de souscription.

Les nations étrangères ont voulu aussi avoir leur part de l'honneur qui devait rejaillir sur le pays et sur les hommes qui avaient donné un si bel exemple de regret et de pieux souvenir.

L'Italie, comme l'Angleterre, la Russie et l'Amérique ont adressé leur offrande à la commission de Paris; et, grâce à ses efforts et aux sentiments expressifs de la peine ressentie par tous les hommes illustres qui étaient en relations continuelles avec M. de Dombasle, la Société centrale d'agriculture de Nancy put espérer voir bientôt se dresser la statue du grand agronome, de l'immortel directeur de Roville, qui a su conquérir la gratitude et la reconnaissance du monde agricole.

A la suite d'une démarche que la commission de Paris fit près de M. David d'Angers, pour le prier de vouloir bien se charger de reproduire les traits de M. Mathieu de Dombasle, M. de la Chauvinière, directeur du *Cultivateur* et Président de cette commission, reçut la lettre suivante :

MONSIEUR,

J'ai reçu avec reconnaissance la bienveillante communication que vous avez bien voulu me faire à l'égard du monu-

ment à élever à la mémoire de M. de Dombasle; nul mieux que celui dont la vie entière a été consacrée au progrès de l'agriculture, source de bien-être et de moralité pour les nations, ne mérite que son image soit léguée à la reconnaissance des générations à venir.

Je serai donc, Monsieur, très-heureux de m'associer de tous mes moyens et de tout cœur à une manifestation si juste et si honorable.

Veuillez agréer, etc.

DAVID, *d'Angers*.

Paris, 6 janvier 1844.

CHAPITRE VIII

INAUGURATION DE LA STATUE.

Ce fut seulement le 7 septembre 1850, sept années plus tard, que la statue de Dombasle fut prête et inaugurée conformément aux dispositions prises pour cette cérémonie.

La Société centrale d'Agriculture de Nancy s'est rendue en corps au grand salon de l'Hôtel-de-Ville, où le Congrès était assemblé et où s'étaient réunies toutes les autorités civiles et militaires du département.

Le cortége s'est aussitôt mis en marche et s'est dirigé vers la place Dombasle. A son arrivée, le voile qui couvrait la statue est tombé, la musique militaire s'est fait entendre et les applaudissements de la multitude se sont confondus avec les marques de la plus vive approbation.

Parmi les discours prononcés dans cette belle cérémonie, nous nous contenterons de citer les paroles remarquables de M. Monnier, alors Président de la Société centrale d'Agriculture de Nancy :

MESSIEURS,

Ce qui fit la gloire de Mathieu de Dombasle, ce qui nous rassemble autour de ce monument, ce n'est pas, vous le comprenez, que celui dont nous venons ici honorer la mémoire, fut seulement plus qu'un autre cultivateur habile, plus

qu'un autre intelligent dans l'art dont il a donné les préceptes.

Ce qui lui a attiré l'honneur que nous lui rendons aujourd'hui, ce qui lui a valu la reconnaissance de l'agriculture, l'estime de l'Europe, qui, on peut le dire, s'est associée à nous pour élever cette statue, c'est qu'il a su mieux que personne, mieux qu'aucun homme de son époque, sentir tout ce qu'a de grand, d'utile, d'honorable, la profession d'agriculteur; c'est que cette vérité qu'il avait dans le cœur, il a su la mettre en évidence pour tous, même pour ceux qui avaient été élevés dans des sentiments opposés.

Depuis longtemps, sans doute, des esprits judicieux s'étaient efforcés de relever la position des cultivateurs, de les instruire, de répandre ce que l'expérience avait appris, soit dans nos contrées, soit chez les peuples voisins. Personne ne pourrait méconnaître ce qui est dû aux Olivier de Serres, aux Duhamel, aux Rozier, et à tous ceux qui ont marché sur leurs traces.

Mais, écrivains sans pratique ou cultivateurs au-dessus de l'économie, ils avaient été désignés sous le nom de théoriciens, et trop souvent on leur reprochait de préconiser des doctrines et des préceptes sans applications profitables.

M. de Dombasle eut l'avantage d'être à la fois digne d'être remarqué par ses connaissances étendues : praticien réel, esprit lucide, écrivain d'autant plus remarquable, qu'il ne recherchait pas la gloire d'écrivain, rien en lui n'est spéculatif. Exempt de toute prétention, ne disant que ce qu'il a vu ou essayé; disant les revers comme les succès, ne poursuivant que le bien de l'art auquel il s'est voué; ses écrits resteront des livres à consulter; ils ont produit d'autant plus d'effet, ils ont été d'autant plus appréciés, qu'on y trouve à la fois les fruits d'une expérience longue et éclairée, et ce reflet brillant produit par l'art de bien dire, en même temps

que sa droiture bien connue assure l'autorité de ses conseils.

S'il brille parmi les écrivains, il est au premier rang aussi parmi les hommes d'action. Le premier, en France, il perfectionne la charrue qui portera dès lors son nom; il fonde la première fabrique d'instruments aratoires qui prospère encore aujourd'hui. Le premier, il établit une ferme modèle, d'autant plus utile, qu'il y est véritablement fermier; le premier, il fonde une école d'agriculture placée au milieu des champs, sans un luxe inutile, pour ne pas dire dangereux. Il ouvre les premiers concours de charrue, et c'est à Roville que, pour la première fois, on vit le premier magistrat du département couronner dans une fête agricole un simple garçon de charrue.

Appelé à l'Institut, décoré de la Légion d'honneur, le premier, sans doute, qui le fût parmi les cultivateurs, les honneurs et la réputation vinrent le trouver; il ne les rechercha pas, sa simplicité y répugnait.

M. de Dombasle a contribué le plus puissamment parmi les hommes de notre siècle à faire considérer l'agriculture comme l'une des plus honorables industries, et à lui assurer la place qu'elle occupe aujourd'hui dans l'opinion publique. Malgré de louables exceptions, elle était regardée comme une industrie routinière ou comme un champ à vaines spéculations. Elle fut désormais reconnue comme l'une des occupations les plus dignes de l'homme laborieux ou instruit, comme la retraite de l'homme d'Etat, du commerçant, du savant ou du militaire, son nom est inscrit parmi les ministères; ses députés s'assemblent dans le palais du Luxembourg.

Un vaste champ reste à parcourir, mais beaucoup a été entrepris, et pourrait-on s'étonner que l'agriculture, après avoir perdu son illustre maître, ait voulu témoigner, d'une manière éclatante, sa gratitude et ses regrets? Qu'à Paris comme à Nancy, et ailleurs encore, on ait eu à la fois et spontanément

la pensée d'élever un monument durable à sa mémoire? Faut-il s'étonner même qu'un article célèbre, rendu attentif à cette grande perte par un des doyens de la science, que nous nous félicitions de voir au milieu de nous, que cet artiste ait voulu contribuer largement à l'érection de ce monument en y donnant gratuitement son travail.

On a choisi le bronze et le granit comme résistant le mieux aux injures du temps, il est cependant quelque chose de plus durable encore : c'est la reconnaissance des siècles qui se transmettent le nom des hommes vraiment utiles.

Je ne sais si je m'abuse, mais je suis assuré que ce bronze et ce granit pourraient être détruits et qu'à nos arrière-neveux serait encore redit le nom de Mathieu de Dombasle, comme l'antiquité nous a transmis les noms des Varron et des Columelle.

C'est ainsi que sept années après sa mort, les amis, les concitoyens, les admirateurs de Mathieu de Dombasle, réunis sur l'une des places de Nancy, payaient le tribut d'honneur que l'on devait à l'homme de bien, qui a consacré ses talents à la chose publique, aux intérêts de l'humanité et plus directement au perfectionnement de notre culture, sur laquelle reposent essentiellement le bien-être et l'avenir de notre province.

Il est opportun de remarquer que les deux hommes auxquels une statue a été élevée dans nos murs, Dombasle et Drouot, qui brillent parmi nos plus illustres citoyens, en ont été aussi les plus modestes.

CHAPITRE IX

HONNEURS DÉCERNÉS A MATHIEU DE DOMBASLE.

Le 4 novembre 1820 :

M. de Dombasle a été nommé président de la Société centrale d'agriculture de Nancy, fondée par Stanislas.

Le 11 du même mois il reçut des mains du Préfet de la Meurthe, au nom de Sa Majesté Louis XVIII, une grande médaille d'or pour ses nombreuses publications sur la fabrication des sucres de betteraves.

Le 10 février 1825, il est nommé membre correspondant de l'Académie des sciences.

Le 6 août 1826, la Société royale d'agriculture lui décerne une médaille d'or pour la traduction du Code of agriculture de sir John Sinclair.

Le 24 septembre 1828, il est nommé membre de l'Institut de France, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur, le premier sans doute qui le fût parmi les cultivateurs de l'époque (1).

En 1833, le 8 août, Louis-Philippe visitant Roville, donne à Mathieu de Dombasle la croix d'officier de

(1) Le gouvernement a ainsi honoré en la personne de M. Mathieu de Dombasle les agriculteurs de la Lorraine en lui conférant ce grade; aussi tous les cultivateurs de cette belle partie de la France, qui fécondent le sol qui les vit naître, ont-ils ressenti une douce satisfaction à cette nomination. L'agriculture tout entière s'est enorgueillie de l'hommage rendu à son chef immortel, à l'homme courageux ami de son pays qui s'est dévoué à la pénible mais honorable carrière qu'il s'est tracée.

la Légion d'honneur ; la France applaudit à cette nouvelle distinction.

Enfin M. de Dombasle était membre et le correspondant de plus de quarante-cinq Sociétés savantes de France et de l'étranger.

M. Fawtier nous a fait connaître qu'après l'exploitation de Roville et la fermeture de l'école, le gouvernement songea à récompenser les nombreux travaux du célèbre agronome. M. Desjobert, alors député, ancien élève de Roville, fut chargé par ses collègues de pressentir M. de Dombasle sur les fonctions publiques qui pourraient être à sa convenance, et celle qu'il croirait devoir choisir pour être d'une plus grande utilité pour le pays ; à cette communication il répondit que tout en sentant vivement le témoignage d'intérêt de la Chambre, il n'ambitionnait aucune fonction publique et qu'il préférait continuer à travailler et vivre à Nancy, occupé de sa fabrique d'instruments aratoires et de ses publications agricoles.

M. de Dombasle a toujours montré un noble désintéressement en présence des témoignages d'intérêt que lui donnait le gouvernement ; cette conduite n'est pas ordinairement suivie par les hommes de nos jours qui acceptent des fonctions en dehors de leur spécialité, parce qu'elles sont largement rétribuées et qu'ils les considèrent comme une récompense de leurs services et de leur haute capacité, sans se préoc-

cuper si ces fonctions seront bien ou mal remplies.

Le savant agronome aurait pu avoir sa place au Conseil d'agriculture, au Conseil d'Etat, à la Pairie même, mais il a constamment fait connaître qu'il serait obligé de refuser à cause de l'embarras qu'il éprouvait de parler en public et de s'exprimer en improvisateur.

M. de Dombasle a aimé la célébrité sans doute, parce qu'il tenait essentiellement à la grande réputation qu'il s'était faite, mais il n'a eu aucune ambition de places ou d'honneurs.

A-t-on fait tout ce que l'on devait faire pour perpétuer le souvenir de M. Mathieu de Dombasle ? non, il y a des choses qui restent dans l'oubli.

Ainsi, dans une séance de la Société centrale d'agriculture de Nancy, il a été agité cette proposition que pour rappeler tous les ans aux cultivateurs les bons et profitables conseils que le grand agronome a donné aux ouvriers agricoles, une médaille à l'effigie de Mathieu de Dombasle, serait décernée annuellement aux lauréats du comice agricole et accompagnerait toujours le prix qui leur serait décerné, à l'exemple de la Société centrale d'agriculture de France qui décerne chaque année des médailles à ses lauréats au type d'Olivier de Serres uniquement.

Nous réclamons avec instance pour que chaque genre de mérite récompensé par la Société centrale

d'agriculture de Nancy reçût aussi sa médaille spéciale de Mathieu de Dombasle, et si notre voix était assez puissante pour être entendue des autres Sociétés de France et des comices d'agriculture, nous demanderions comme l'accomplissement d'un devoir, d'une reconnaissance et d'une gratitude bien établis, que cette médaille soit donnée annuellement aux simples cultivateurs pour leur rappeler les bienfaits reçus de l'initiative et de la courageusé persévérance du grand agronome, ainsi qu'on rappelle à leur souvenir Daubenton, Columelles, Parmentier, de Gasparin.

Si cette mesure était prise par le gouvernement d'une part et les Sociétés particulières de l'autre, nous ne devons pas douter que les noms de ces illustres agronomes, comme celui de Mathieu de Dombasle, en particulier, deviendraient plus populaires, qu'ils seraient toujours entourés de la plus profonde estime et que leurs ouvrages seraient goûtés et admirés comme la production la plus complète du génie de ces hommes éminents.

En terminant cette esquisse, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu qui consiste à demander avec instance à nos cultivateurs qu'ils veuillent bien prendre le temps de lire ou de se faire lire quelques volumes des *Annales de Roville* ou le *Calendrier du Bon Cultivateur,* ils en tireront des enseignements très-utiles.

Nous les engagerons aussi à ne faire usage que

d'instruments de culture bien réglés et perfectionnés. La fabrique de M. de Meixmoron-Dombasle en construit d'excellents : ce sont les charrues ordinaires, les sous-sols, les bi-socs, les herses accouplées, les semoirs à cheval, les arracheurs de pommes de terre, les houes, les faneuses et rateleuses, enfin les faucheuses et les faucilleuses; tous ces instruments bien maniés et bien réglés doivent apporter dans la culture un travail exact et régulier fait avec facilité, devant produire sur la traction et sur les semailles notamment des économies certaines de la plus grande importance.

CHAPITRE X

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

M. MATHIEU DE DOMBASLE

Peu d'hommes ont autant écrit que M. Mathieu de Dombasle, dans les vingt dernières années de sa vie.

Liste par ordre chronologique des Ouvrages publiés par M. de Dombasle, non compris les Articles communiqués à quelques Journaux ou Recueils.

1	1810	Analyse des eaux naturelles par les réactifs. Nancy, J.-R. Vigneulles, Paris, Klosterman, 1810.
2	1814	Observations sur le tarif des douanes, proposé à la Chambre des députés, le 24 septembre 1814, présentées aux deux Chambres par C.-J.-R. Mathieu de Dombasle. Nancy.
3	1818	Halle au blé de Nancy, subsistances, boulangers, accapareurs, approvisionnements de réserve. Toul, J. Carez.
4	1818	Faits et observations sur la fabrication du sucre de betteraves.
5	1820	Instruction théorique et pratique sur la frabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre. Paris, Mme ve Huzard, 1820.
6	1820	Examen critique des éléments de chimie agricole de M. H. Davy. Paris, ve Huzard. Inséré dans les annales d'Agriculture française.

7	1820	Instruction pour la conduite de la charrue. Imp. de Carez, à Toul.
8	1821	Calendrier du bon cultivateur, ou manuel de l'agriculteur praticien. Paris, Mme ve Huzard. imp. d'Hœner à Nancy.
9	1821	La richesse du Cultivateur, ou les secrets de Joseph Benoît, par A. L., Paris. Sans nom de libraire ni d'imprimeur, 1821.
10	1821	Description des nouveaux instruments d'agriculture.
11	1821	Mémoire sur la charrue considérée principalement sous le rapport de la présence ou de l'absence de l'avant-train. Suivi de deux rapports, par M. Héricart, de Thury. Paris, de l'imprimerie de Mme Huzard, 1821.
4[2]	1822	Faits et observations sur la fabrication du sucre de betteraves et sur la distillation des mélasses. Paris, Mme Huzard, 1822. 2e édition, revue, corrigée et augmentée.
12	1823	Notice sur le trèfle incarnat ou farouche.
13	1824	Annales agricoles de Roville, ou mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole, par..... 1re livraison. Paris, Mme ve Huzard, 1824.
8[2]	1824	Calendrier du Bon cultivateur, 2e édition, revue, corrigée et augmentée.
13[2]	1825	Annales de Roville. 2e édition.
14	1825	L'agriculture pratique et raisonnée. Traduit de l'anglais de sir John Sinclair. Paris, Mme Huzard; Metz, Devilly; imprimerie de Templeux, à Stenay, 2 vol. in-8.
13[3]	1826	Annales de Roville, 3e livraison. Paris, Mme ve Huzard; imp. d'Hœner à Nancy.

Beaucoup d'exemplaires, plus de 500, ne renferment pas le projet d'acquisition et l'acte d'associa-

tion (411 pages). Il a été fait pour eux un carton pour la table des matières.

13[4] 1828 Annales de Roville, 4e livraison. Paris, Mme Huzard, 1828. Imp. d'Hœner, à Nancy.

13[5] 1828 Réimpression de la 2e livraison des Annales, deuxième édition conforme à la première. Paris, Mme Huzard, 1828.

13[6] 1829 Annales de Roville, 5e livraison. Paris, Mme ve Huzard, 1829, imp. d'Hœner, à Nancy.

15 1829 Des impôts dans leurs rapports avec la production agricole. Paris, Mme ve Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.

13[7] 1829 Réimpression de la première livraison des Annales, deuxième édition conforme à la première, augmentée d'un avertissement de 2 pages. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner à Nancy.

13[8] 1829 Réimpression de la troisième livraison des annales, deuxième édition conforme à la première. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.

8[3] 1830 Calendrier du Bon cultivateur, troisième édition (rev., corr. et augm.). Paris, Mme Huzard, 1830, imp. d'Hœner.

13[9] 1830 Annales de Roville, sixième livraison. Paris, Mme Huzard, 1830, imp. d'Hœner, à Nancy.

16 1830 Vœu relatif à la rédaction d'un Code rural, adresse à MM. les députés de la France.

4[3] 1831 Faits et observations sur la fabrication du sucre de betteraves, troisième édition, augmentée. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, 1831.

13[10] 1831 Annales de Roville, septième livraison. Paris, Mme Huzard, 1831, imp. d'Hœner, à Nancy.

17 1832 Bulletin du procédé de macération pour la fabrication du sucre de betteraves. Premier cahier, avril 1832. Nancy, imp. d'Hœner.

9[3]	1832	La richesse du Cultivateur ou les Secrets de J.-L. Benoît. Paris, Mme Huzard.
13[11]	1832	Annales de Roville, huitième et dernière livraison. Paris, Mme Huzard; imp. d'Hœner, à Nancy.
18	1833	De la production des chevaux en France; de l'amélioration des races et de l'inefficacité des moyens employés par le gouvernement pour atteindre ce but. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.
8[4]	1833	Calendrier du Bon cultivateur, quatrième édition, entièrement refondue, corrigée et augmentée. Paris, Mme veuve Huzard.
19	1833	Les chemins vicinaux en France; moyen législatif d'en assurer la restauration et l'entretien. Paris, Mme Huzard, 1833, imp. d'Hœner, à Nancy.
20	1834	Des droits d'entrée sur les laines et sur les bestiaux, avec des considérations sur les effets des droits de protection en général, et sur la situation particulière de l'agriculture française, relativement à l'industrie des troupeaux. Paris, Mme Huzard, imp. de Richard Durupt, à Nancy. Distribué à la Chambre des députés en mars 1835.
21	1834	Des intérêts respectifs du Midi et du Nord de la France, dans les questions de douanes; de l'avenir industriel du royaume. Paris, Mme Huzard, imp. de Richard Durupt, à Nancy.
21[2]	1834	De l'avenir industriel de la France; un rayon de bon sens sur quelques grandes questions d'économie politique, deuxième édition (augment.), Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.
21[3]	1834	De l'avenir industriel, troisième édition, avec des augmentations nombreuses. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.
17[2]	1834	Bulletin du procédé de macération, deuxième cahier. Paris, Mme Huzard, imp. de Richard Durupt, à Nancy.

22 1835 Des chemins vicinaux et du régime des bases. Nouvelles observations. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.

23 1835 Examen du projet de loi sur les chemins vicinaux, avril 1835. Imp d'Hœner, à Nancy.

21[4] 1835 De l'avenir industriel de la France, quatrième édition, entièrement conforme à la troisième. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.

21[5] 1835 De l'avenir industriel, réimpression faite par les soins de F.-A. Samson, électeur du département de la Manche. Saint-Lô, imp. d'Elie fils.

24 1835 Du sucre indigène, de la Situation actuelle de cette industrie en France, de son avenir, et du droit dont on propose de la charger. Paris, Mme Huzard, imp. d'Hœner, à Nancy.

25 1836 Lettre à nos députés, sur les chemins vicinaux.

24[2] 1836 Du sucre indigène, deuxième édition considérablement augmentée et suivie d'un examen de la questions des primes et l'exportation des sucres. Paris Mme Huzard, imp. de Paullet, à Nancy.

26 1837 Du système métrique de poids et mesures. Paris, Mme Huzard, imp. de Thomas, à Nancy.

13 1837 Annales de Roville, supplément. Paris, Mme Huzard, imp. de Thomas, à Nancy.

27 décembre 1837 De l'impôt sur le sucre indigène, nouvelle considération. Paris, Mme Huzard, imp. Paullet, à Nancy.

8[5] 1838 Calendrier du Bon cultivateur, troisième édition, revue, augmentée et ornée de planches. Paris, Mme Huzard, imp. de Thomas, à Nancy.

28 avril 1838 Fabrication simple et peu dispendieuse du sucre indigène. Paris, Mme Huzard, imp. Paullet, à Nancy.

29 mai 1838 De l'avenir de l'Algérie. Paris, Dufartest, imp. de Paullet, à Nancy.

30 décembre 1838 Question des sucres, nouvelles considérations. Paris, Mme veuve Huzard, imp. de Paullet, à Nancy.

31 1839 Instruction sur la fabrication du sucre de betteraves, par le procédé de macération, à l'usage des fabriques rurales. Paris, Mme Huzard, imp. de Paullet, à Nancy.

32 Juin 1839 Question des sucres. 1 Point de vue fiscal;
2 Abaissement du rendement.
3 Conséquence du système adopté.
4 Lettre à un député.
Brochure imprimée par Paullet, à Nancy.

30 Juillet 1839 Question des sucres, nouvelles considérations, deuxième édition (sans nom de ville, ni de libraire), Juillet 1839, imp. Paullet, à Nancy.
Deuxième édition avec quelques changem. et retranch. du n° 36, tiré à 2,600, distribuée à tous les membres des Conseils généraux de département.

13 1839 Réimpression de la septième livraison des annales, deuxième édition (entièrement conforme à la première, sauf de nombreuses fautes typographiques). Paris, Mme Huzard, 1839, imp. de Paullet, à Nancy.

33 octobre 1839 Copie d'une lettre écrite à M. le comte de Morny, président du Comité central des délégués des fabricants de sucre à Paris. Imp. de Paullet, à Nancy.

34 novembre 1839 Des forêts considérées relativement à l'existence des sources. Paris, Bouchard-Huzard, imp. de Paullet, à Nancy.

35 Janvier 1840 Question des sucres. 1 Égalité de taxe sur les produits de deux origines.
2 Indemnité aux fabricants.
3 Physiologie de l'impôt sur le sucre.
4 (Suite).
5 Point de vue politique et maritime.
6 Point de vue agricole, M. Boussingault, in-8 de 8 pages.

Ces six brochures imprimées par Paullet, à Nancy, ont été tirées à 1,000 exemplaires, pour être distribuées aux deux Chambres, aux Comités des fabricants, à diverses sociétés, etc., puis elles ont été réunies en une brochure, sous le titre de : Question des sucres. Situation du débat en janvier 1840. Paris, Bouchard-Huzard, imp. de Paullet, à Nancy, in-8 de 36 pages, tiré à 500.

35² avril 1840. Question des sucres. 7 Nouvelle situation.
8 De l'impôt de consommation.

Ces deux brochures formant le complément des publications destinées à défendre l'industrie sucrière dans la discussion législative de 1840, ont été imprimées par Paullet, à Nancy, et tirées à 800 exemplaires, pour être distribuées ; puis elles ont été réunies en une brochure sous le titre de : Question des sucres. Situation nouvelle de l'impôt de consommation, avril 1840. Paris, Bouchard-Huzard, imp. Paullet, à Nancy, in-8 de 12 pages, et com. imp. servant de titre, tiré à 400.

8' 1840 Calendrier du Bon cultivateur, sixième édition, revue, corrigée et ornée de planches. Paris, L. Bouchard-Huzard, imp. du même.

36 1841 Sucre indigène. Le procédé de macération en 1841. Paris, Bouchard-Huzard, mars 1841, imp. de Paullet, à Nancy.

Sucre indigène. Lettres à un fabricant sur ce procédé de macération. Imp. de Paullet.

Sucre indigène. Deuxième lettre à un fabricant sur ce procédé de macération. Imp. de Paullet.

Août 1841 Procédé de macération pour la fabrication du sucre de betteraves. Ordre des virements avec deux chaudières d'amortissement. Imp. de Paullet.

37 Décembre 1841 La question des bestiaux considérée sous ses divers points de vue. Paris, Bouchard-Huzard, imp. de Paullet à Nancy.

38 Décembre 1841 Question des sucres, par..... décembre 1841, imp. de Paullet.

39 Avril 1842 Sucre indigène. Le procédé de macération en 1842, Paris, Bouchard-Huzard, 32, imp. de Paullet.

ŒUVRES POSTHUMES

DE

M. MATHIEU DE DOMBASLE

PUBLIÉES SUR LE MANUSCRIT DE L'AUTEUR

Par CH. DE MEIXMORON DE DOMBASLE son Petit-Fils.

Traité d'agriculture, 4 vol. in-8°. Paris, chez Mme veuve Bouchart-Huzard, rue de l'Eperon, 7, et à la librairie agricole, rue Jacob, 26, 1861.

Le 5e volume de cet ouvrage, fort in-8° de 654 pages, traite uniquement de la comptabilité agricole et des considérations de grand intérêt qu'y attachait M. Mathieu de Dombasle.

M. de Dombasle a aussi publié dans le Bulletin du Bon Cultivateur, recueil agronomique de la Société centrale d'agriculture de Nancy, quantité de rapports sur des questions agricoles et notamment sur les travaux exécutés à Roville au moyen des instruments perfectionnés de sa fabrication.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
	PRÉFACE	7
CHAPITRE	I. Sa naissance, sa jeunesse (1777 à 1803)...	11
	Note nobiliaire de dom Ambroise Pelletier.	15
—	II. Son mariage, son veuvage (1803 à 1810)..	21
—	III. Etablissement à Montplaisir d'une sucrerie de betteraves (1810 à 1820)	24
—	IV. Etablissement de l'école de ROVILLE (1821).	35
—	V. Etablissement des ateliers de ROVILLE (1823) ; son retour (1842) ; sa mort (1845)	65
—	VI. Funérailles, discours (31 décembre 1845).	85
—	VII. Souscription pour l'érection d'un monument (1844).	91
—	VIII. Inauguration de la statue (7 sept. 1850)...	99
—	IX. Honneurs décernés à MATHIEU DE DOMBASLE.	103
—	X. Ouvrages publiés par le grand agronome ..	109
	Ses œuvres posthumes publiées par son petit-fils, M. Ch. de Meixmoron-Dombasle .	117

Imprimerie Nancéienne . 5 , faubourg Stanislas.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Los Angeles

This book is DUE on the last date stamped below.

Form L9–Series 4939

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 001 102 979 0

PLEASE DO NOT REMOVE
THIS BOOK CARD

UNIVERSITY OF CALIFORNIA · LOS ANGELES · THE LIBRARY

University Research Library

CALL NUMBER
S 417 M428B38
VOL
PT
COP
AUTHOR
RECUEIL/MATHIEU DE DOMBAS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50
GAYLORD 4215-0